49e ANNÉE. — N° 17.263
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

# La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c.
MERCREDI 8 OCTOBRE 1919
SAINTE BRIGITTE
SOLEIL: lever 6h 9; coucher 5h31
LUNE: P. L. le 9; D. Q. le 16

## Le Collectivisme et l'Agriculture (1)

### *La manœuvre socialiste dans les campagnes*

On vient de s'occuper de nouveau dans les récents Congrès organisés par les socialistes et les syndicalistes de la conquête des milieux ruraux. La commission administrative du parti socialiste et les socialistes parlementaires ont publié un manifeste « aux Travailleurs de la Terre »; la commission administrative de la Confédération générale du travail a arrêté « un ensemble d'action et de réalisation en ce qui touche la propagande paysanne. Le programme de la C. G. T. sera répandu dans les campagnes par voie de tracts, de propagande et d'affiches, dans le plus bref délai ». Au dernier Congrès syndicaliste, une phrase a peint la situation : « Nous ne réussirons pas tant que nous n'aurons pas les paysans avec nous. »

Ce n'est pas la première fois que le parti socialiste est amené à s'occuper des campagnes, et son attitude, à cet égard, est toute d'embarras, de contradictions et d'équivoques. Il nous faut considérer séparément les doctrinaires et les politiciens.

Les premiers se sont soucés de rechercher dans les faits agricoles une vérification de leurs doctrines; quant aux autres, la conquête du pouvoir est leur seul objet. Certains doctrinaires, moins dirigés par des vues politiques et se livrant avec plus d'impartialité à l'étude des questions agraires, Kautsky, Vandervelde, Gatti, et maints autres depuis, ont dû reconnaître que les observations fondamentales de Karl Marx ne s'appliquaient pas à l'agriculture. J'ai publié plusieurs de leurs conclusions dans le premier des articles de cette série.

Le démenti que les faits donnaient à ses doctrines ont provoqué dans le parti socialiste un désarroi dont témoignent les divers Congrès tenus depuis vingt-cinq ans, à Breslau, à Londres, au Havre, à Saint-Etienne. Le Congrès international de Londres, en 1896, a reconnu qu'il n'avait pas les éléments d'appréciation suffisants pour résoudre le problème agraire. Au Congrès de Saint-Etienne, en 1909, M. H. Lagardelle a exprimé d'une façon saisissante l'embarras du parti socialiste devant le problème agricole :

« Quel est le problème? Vaillant l'a indiqué. Il doit y avoir unité de pensée et d'action, aussi bien dans les milieux industriels que dans les milieux ruraux. Nous ne pouvons avoir un visage de petit propriétaire individualiste quand nous nous tournons vers la masse rurale, et un visage de prolétaire socialiste quand nous regardons vers la masse industrielle. » Tout dernièrement Vandervelde écrit : « Qu'il faut adapter le programme des revendications ouvrières aux conditions spéciales du travail agricole. » Il convient que la parti socialiste n'est pas prêt à diriger l'agriculture et qu'on en est encore aux tâtonnements et aux expériences.

Mais cette prudente réserve, ce doute scientifique, cette recherche d'une documentation plus ample ne font nullement l'affaire des hommes de parti, moins attachés à la mise au point de la doctrine qu'à la conquête du pouvoir. On décida donc, pour capter les voix paysannes, de faire une entorse à la pure doctrine en déclarant que la petite propriété ne serait pas abolie; mais on se garda bien de développer les conséquences qui résulteraient pour le petit propriétaire de l'établissement du régime collectiviste. J'ai montré dans un article précédent le leurre de cette promesse, et que, le voulût-on sincèrement, la petite propriété ne saurait se concilier sous sa forme présente avec le régime collectiviste. Ne pouvoir ni louer, ni vendre, ni accroître son bien; en voir les produits réquisitionnés; recevoir de l'administration le plan de culture à suivre, est-ce jouir du droit de propriété, au sens où on l'entend aujourd'hui ? N'est-ce pas plutôt l'embrigadement forcé dans l'immense troupeau de fonctionnaires que constituera l'Etat collectiviste ? Un socialiste allemand appela ce difficile mouvement de conversion « une danse sur les œufs ». Beaucoup de socialistes protestèrent contre l'attitude équivoque du parti. Engels écrivit : « Disons-le franchement, vu les préjugés de la masse des paysans, nous ne pouvons la conquérir d'un coup que si nous lui faisons des promesses que nous savons ne jamais pouvoir tenir. »

A côté de cette équivoque sur les principes, de ce mouvement de conversion de grande envergure, il y a la petite tactique électorale du candidat, qui cherche des voix un peu partout et s'efforce à n'effaroucher aucun intérêt. Elle consiste en ceci, dire aux paysans : « Mais vous êtes socialistes, vos Syndicats, vos mutuelles, vos coopératives de production, c'est du socialisme. Vous êtes socialistes sans le savoir ! Nous sommes donc frères. Pourquoi vous effrayer du mot quand vous pratiquez la chose ? » Cet air-là, plus de cent candidats l'ont déjà joué devant les électeurs.

Non, ce beau mouvement d'association, de mutualité, qui a commencé à s'emparer des masses rurales et qui prendra plus d'ampleur, n'est pas le collectivisme; il s'oppose au contraire aux principes de Karl Marx; ce n'est pas la lutte des classes qui le dirige, il ne tend pas à la concentration des capitaux, ni à l'abolition du droit de propriété, puisqu'il maintient et fortifie la petite propriété; nulle théorie ne l'imprègne; il est d'origine toute réaliste. Demandons plutôt aux écrivains consciencieux du socialisme leur opinion à cet égard. Vandervelde écrit : « C'est par une véritable piperie de mots que l'on essaie de représenter dans certains milieux le mouvement de Syndicats agricoles comme un mouvement socialiste. »

Il faut placer dans le même ordre de faits, c'est-à-dire apprécier comme une manœuvre électorale, le récent manifeste du parti socialiste « aux Travailleurs de la Terre ». Il combine les deux équivoques que je viens de mettre en évidence; il prétend que la petite propriété sera conservée, il préconise le mouvement coopératif et syndical. Toute trace de doctrine collectiviste en est exclue; on n'y trouve même pas ce minimum que M. Jouhaux réclame dès maintenant comme immédiatement applicable « dans les cadres actuels de la société » : taxation, réquisition, contrôle de la production...

Prend-on les hommes de la terre pour des naïfs ? Comment s'imagine-t-on qu'ils se laisseront ainsi piper ? Ils diront au parti socialiste : « Puisque vous nous présentez un programme d'où tout socialiste est banni, pourquoi voulez-vous que nous nous fassions représenter par les socialistes ? Quels titres avez-vous à diriger nos affaires ? Les coopératives, les mutuelles, nous les avions sans vous et avant vous. Que nous apportez-vous de nouveau et de meilleur ? Et le jour où vous serez maîtres du pouvoir, grâce à nos voix, que ferez-vous de ce programme collectiviste que vous tenez aujourd'hui si soigneusement caché ? »

Le piège est vraiment trop gros. Le parti socialiste est dans une impasse. Au propre jugement de ses écrivains, il apparaît aux ruraux avec une double face.

Les mesures étatistes qu'il a commencé à subir, taxation, réquisition, l'agriculteur n'ignore pas qu'elles ont leur source dans le socialisme dont elles lui donnent un avant-goût. Pourquoi les ruraux iraient-ils se livrer à un parti étranger à leurs intérêts, à leurs sentiments, sans lien aucun avec les faits qu'il prétend régir ?

Et ce qui, dans le socialisme, inquiète les masses rurales, ce n'est pas seulement le programme en réserve pour les lendemains du pouvoir, c'est aussi sa conduite présente. Comment cette surproduction dont parle le manifeste aux travailleurs, et sur la nécessité de laquelle tout le monde est d'accord, se concilie-t-elle avec l'agitation syndicaliste, la diminution des heures de travail, la multiplicité des grèves, la menace de grève générale ? Enfin, les ruraux n'ont pu rester indifférents aux conclusions des récents Congrès qui accusent une accentuation très nette vers la lutte des classes, la révolution sociale et le bolchevisme. La contradiction entre les intentions affichées des socialistes et le programme châtré qu'ils offrent aux ruraux est trop flagrante pour que ceux-ci, avec leur clair bon sens, s'y laissent tromper.

J. CAPUS.

(1) Voir la *Petite Gironde* des 1, 11, 18 et 24 août 1919.

## POLICE MILITAIRE

*Derrière le décor révolutionnaire, où se joue la pièce truquée dont les dépêches nous content à leur façon les épisodes, que se passe-t-il à Berlin ? Voici quelques faits précis, quelques détails authentiques qui vous paraîtront si instructifs, si dignes d'être médités qu'il est à peine besoin d'en tirer la moralité. Toutes les déclamations ou les considérations sur l'Allemagne nouvelle sont vides de sens devant ces « tableaux berlinois ».*

*Il ne faut pas avoir résidé longtemps à Berlin avant la guerre pour avoir été frappé de l'organisation à la fois solide et discrète de la police. Le public était vraiment protégé, jour et nuit. Comment les Berlinois supporteraient-ils l'anarchie de la rue, l'insécurité, le règne de la violence ? Comment les spartakistes avaient-ils pu s'imposer quelque temps par des procédés de malandrins ?*

*Le retour à la boucle normale s'opère en ce moment avec une méthode et une sûreté de touche qui en disent plus long sur le véritable esprit allemand que tous les commentaires. Depuis quelques jours, plus de groupes tumultueux, de camelots et de mendiants dans les rues. Des rafles périodiques ont nettoyé la ville. Les agents... circulent, comme tous les agents du monde; la police montée ne se laisse pas démonter. Une nouvelle milice, la Police verte, comprendra dix mille hommes munis d'automobiles blindées, de mitrailleuses, de « flammenwerfer », d'aéroplanes et d'appareils à gaz empoisonnés.*

*Et pour que cet arsenal d'outils spéciaux ne soit pas considéré comme un magasin d'accessoires de théâtre, camouflés pour épouvanter la masse, une attaque contre une maison occupée par les spartakistes a été « simulée » avec manœuvres de combat dans les rues, dirigées par des officiers. Autour de Berlin cinquante mille hommes tiennent garnison pour prêter main-forte à la police.*

*Le correspondant qui donne ces détails a été émerveillé de la rapidité avec laquelle cette organisation a été formée. Elle répond évidemment aux désirs de la population. Elle reflète l'état d'esprit général. Il trouve une expression dans la fameuse déclaration de Noske. « Un gouvernement digne de ce nom n'hésitera pas à sacrifier quelques milliers de fous pour sauver 60 millions d'Allemands. »*

*A la lumière de ces faits, est-ce que la question de nos rapports avec l'Allemagne, de nos garanties, de nos précautions ne s'éclaire pas d'un jour brutal ? Un peuple qui a cette volonté de redressement, cette énergie dans la reprise de la vie normale, doit être surveillé de près à tous les instants avec la même énergie continue qu'il apporte à préparer sa renaissance.*

*Vous avez marché sur une fourmilière. Les bestioles à demi écrasées s'effarent cherchent l'orifice bouché de leurs galeries, le dégagent. Une demi-heure après, le désastre est réparé... Les fourmis allemandes sont à l'œuvre.*

P. B.

### La croix de guerre de Paris

Paris, 6 octobre. — Le Président de la République remettra solennellement la croix de guerre à la Ville de Paris le dimanche 19 octobre, dans l'après-midi. La cérémonie officielle se déroulera sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

### Le maréchal Foch rentre à Paris

Toulouse, 6 octobre. — Après quelques jours passés dans sa famille, à Valentine (Haute-Garonne), le maréchal Foch est parti hier soir de Saint-Gaudens pour Paris, par l'express de 15 h. 52, accompagné de la maréchale Foch, de Mlle Jenny Foch, sa sœur, et du capitaine Boutal, son officier d'ordonnance.

### Le colonel House est parti

Brest, 6 octobre. — Le colonel House, délégué à la Conférence de la paix et ami personnel du président Wilson, est arrivé ce matin et s'est embarqué sur le « Great-Northern », qui a appareillé peu après à destination des Etats-Unis.

### Le général Mangin chez M. Clemenceau

Paris, 6 octobre. — Le général Mangin, commandant de la 10e armée, qui occupe la région de Mayence, a été reçu hier par M. Clemenceau, avec lequel il a eu un assez long entretien.

## LES CRIMINELS RÉCLAMÉS A L'ALLEMAGNE

### Le kaiser ne figure pas sur la liste

Washington, 7 octobre. — L'Angleterre, la France et la Belgique viennent de transmettre à la Conférence de la paix la liste définitive des officiers et fonctionnaires allemands qui, au cours de la guerre, ont commis des actes délictueux, et qui devront être livrés par l'Allemagne, conformément à la clause des responsabilités inscrite dans le traité de Versailles.

Les Etats-Unis n'ont pas dressé de liste analogue et n'en remettront pas à la Conférence de la paix. Le gouvernement américain ne désapprouve pas cependant le principe du châtiment des coupables, mais, à la veille de la ratification du traité de paix et de la reprise des relations internationales, il est à noter que le kaiser ne figure pas sur la liste arrêtée et qui sera transmise au gouvernement allemand; mais on pense que le cas de l'ex-empereur fera l'objet d'une action spéciale des puissances alliées.

### Une nouvelle Note à l'Allemagne pour l'évacuation des provinces baltiques

Paris, 7 octobre. — Le conseil suprême, réuni ce matin au ministère des affaires étrangères, a pris connaissance de la réponse allemande relative à l'évacuation des provinces baltiques. Il a jugé cette réponse peu satisfaisante.

Le maréchal Foch a été chargé d'adresser une nouvelle Note sur ce sujet au gouvernement allemand.

### Il n'y a pas de nouvel ultimatum de l'Entente

Berlin, via Bâle, 6 octobre. — Le gouvernement dément catégoriquement le bruit qui a couru de l'envoi d'un nouvel ultimatum de l'Entente fixant un délai de trois jours pour l'évacuation des troupes allemandes de la Baltique.

### Le traité de paix au Sénat

#### Le rapport de M. Léon Bourgeois

Paris, 7 octobre. — Ce matin a été distribué aux sénateurs le rapport de M. Léon Bourgeois sur le traité de paix, dont la discussion doit venir en séance publique jeudi prochain. M. Léon Bourgeois, après avoir examiné dans le détail les termes du traité, proclame dans ses conclusions qu'il s'agit là « non d'une fin, mais d'un commencement » :

« La paix mondiale, déclare-t-il, n'est pas établie par le traité, qui ne fait que la préparer. De plus, la paix mondiale ne sera pas le repos mais le travail. »

M. Léon Bourgeois exprime l'espoir « qu'un jour viendra où la Société des nations, gardienne fidèle de la justice et du droit, aura entre les mains les armes suffisantes pour assurer le maintien de la sécurité de chacun de ses membres ».

Le rapporteur général du Sénat fait observer qu'il nous faut conclure avec nos alliés des accords financiers, qui seuls permettront à la France de tirer des clauses relatives aux réparations les ressources indispensables pour faire face à ces charges effroyables : « La grande tâche du relèvement financier et économique ne peut s'accomplir qu'à deux conditions : la rigoureuse économie des dépenses et l'énergique reprise du travail. »

En terminant, M. Léon Bourgeois demande au Sénat de ratifier le traité « qui nous permet, si nous savons le vouloir, les plus hautes espérances ».

### Les flottes désarment

Paris, 7 octobre. — Les marines ennemies n'existent plus, et peu à peu les flottes alliées, sauf l'américaine qui conserve des effectifs considérables, procèdent au désarmement de leurs unités.

L'Angleterre, qui eut un instant cent cuirassés et grands croiseurs armés, n'en a plus que quinze à effectifs complets : dix dans l'Atlantique, cinq dans la Méditerranée. La marine française, de son côté, a fini par démobiliser ses équipages; elle n'a plus guère que trois cuirassés aptes à prendre la mer, et il n'y a pas eu dans ces deux derniers mois un seul appareillage en dehors des petits navires : torpilleurs, sloops, etc., sauf pour rentrer en France.

### L'Australie ratifie la convention anglo-française

Melbourne, 7 octobre. — Le Sénat a ratifié à mains levées la convention assurant à la France protection contre une agression allemande éventuelle.

## La question de Fiume

Rome, 6 octobre. — Les élections auront lieu à Fiume comme dans le reste de l'Italie. D'Annunzio a signé un décret par lequel la circonscription électorale de Fiume est convoquée le 16 novembre, c'est-à-dire à la date fixée pour les élections générales italiennes pour élire son député au Parlement national. Etant donnée l'étendue réduite de la circonscription, un seul député sera élu; un seul candidat sera présenté, le commandant Rizzo.

AU MAROC

## PRISE DE FONDAK PAR LES ESPAGNOLS

### *Raisuli est en fuite*

Tanger, 7 octobre. — C'est avant-hier, à la pointe du jour, que les troupes ont reçu l'ordre d'avancer sur le Fondak, dont l'occupation était prévue pour midi.

Le résident général Bérenguer a dirigé l'opération dans toutes ses phases.

Les forces étaient protégées par de l'artillerie, qui nettoyait constamment les hauteurs où des groupes compacts d'ennemis paraissaient résister. Cependant, le feu de l'artillerie et des aéroplanes obligea les rebelles à se retirer.

Dès les premières heures, les forces indigènes constituant l'avant-garde avançaient heureusement en combattant.

A onze heures du matin, les colonnes combinées de Ceuta, Tétouan et Larache étaient maîtresses des hauteurs, au fond desquelles se trouve le Fondak. Celui-ci était occupé peu après par deux escadrons provenant de Tétouan et un escadron provenant de Larache. Le contact était donc établi. Les troupes espagnoles ont fait un butin considérable, Raisuli, dans sa fuite précipitée, n'ayant rien pu emporter. L'ennemi abandonna un nombreux matériel militaire, des munitions, des vivres et un grand nombre de chevaux et de mulets.

Raisuli s'est enfui dans la montagne.

A cinq heures de l'après-midi, les positions étaient organisées et fortifiées, et l'armée a commencé son repli. Le général Berenguer, résident, et les généraux qui avaient pris part à l'opération sont restés au Fondak avec les troupes d'occupation.

La rentrée à Tétouan s'est terminée sans incident, les troupes indigènes ayant au préalable razzié les douars rebelles.

La population de Tétouan a fait un accueil enthousiaste aux troupes.

Les pertes sont : un caporal et deux soldats tués, quatre soldats grièvement blessés. Pour les troupes indigènes, le premier convoi de blessés était formé par dix-sept soldats indigènes.

EN HONGRIE

### Les troupes de l'Entente arrivent à Budapest

Budapest, via Zurich, 6 octobre. — 1,800 soldats anglais viennent d'arriver dans la ville, où attendent également 2,000 soldats italiens. Ces troupes assureront le service de la police dès le départ des Roumains.

### Les Roumains évacuent la Hongrie

Vienne (via Bâle), 7 octobre. — On annonce que les Roumains se seraient retirés de Raabstuhlweissenburg et d'une

EN RUSSIE

### *Les sympathies de Denikine pour la Pologne*

Varsovie, 6 octobre. — Au dîner donné en l'honneur de la mission polonaise arrivée à Sébastopol, le général Denikine a porté un toast en l'honneur de la résurrection de la Pologne et sa future alliance avec la Russie.

EN POLOGNE

### Le général Jadwin est retrouvé

Varsovie, 6 octobre. — Le général américain Jadwin ainsi que le lieutenant anglais qui accompagnait la mission ont atteint les lignes polonaises sains et saufs.

EN ALLEMAGNE

### Pour la répression des troubles

Berlin, 6 octobre. — L'office central de la garde civique au ministère prussien de l'intérieur publie un appel invitant à la constitution de fortes gardes civiques pour la répression des troubles.

L'appel dit notamment : « Les troupes du Reichswehr et de la police, sur lesquels les agitateurs cherchent à étendre leur influence destructive ne suffisent pas pour la protection.

### Le « portefeuille » allemand atteindrait 165 milliards

Berlin, via Bâle, 6 octobre. — Un rapport de la Dresdner Bank évalue le portefeuille allemand à un total de 165 milliards de marks, dont la moitié au moins consiste en emprunts de guerre de l'empire.

### Nouvel incident à Ludwigshafen

Zurich, 7 octobre. — A Ludwigshafen, à la sortie d'une fabrique d'aniline, des soldats français ont été assaillis par des ouvriers, qui les ont poursuivis jusqu'à un poste français, qu'ils ont tenté de prendre d'assaut. Suivant les journaux allemands il y aurait deux morts.

## LA GRÈVE des cheminots anglais a coûté plus d'un milliard

Londres, 7 octobre. — On évalue à 1 milliard 300 millions de francs les pertes subies par la nation, et à 45 millions celles subies par les seuls cheminots du fait de la grève. Ces pertes sont hors de proportion avec les avantages que le nouvel accord assurera au nombre relativement très restreint des cheminots qu'il intéresse directement.

QUELQUES RECALCITRANTS

Londres, 6 octobre. — M. Thomas annonce que les cheminots en général approuvent l'accord établi hier, mais qu'un certain nombre refuse de travailler avec les jaunes ou les volontaires. M. Thomas appelle l'attention des anciens grévistes sur les clauses stipulant qu'aucun homme ne sera victime de la grève. Les deux côtés doivent s'y conformer.

LA GUERRE CIVILE EVITÉE

Londres, 6 octobre. — Le secrétaire général du Syndicat des cheminots dit que la grève a fait ressortir le danger de différer la solution des problèmes relatifs aux salaires; il déclare que les travailleurs sont déterminés à obtenir de meilleures conditions d'existence. Si tout le monde se faisait une idée exacte à ce sujet, ajoute-t-il, il n'en résulterait que des avantages pour le bien commun. M. Thomas conclut que le pays ne fut jamais plus près de la guerre civile, mais qu'il est sorti heureusement d'une grave épreuve.

## Les cheminots portugais sont en grève

Lisbonne, 6 octobre. — Les révolutionnaires ont fait dérailler un train-omnibus à proximité d'Aveiro. La présence d'esprit du mécanicien, qui stoppa immédiatement, évita une grande catastrophe : il y eut pourtant des blessés.

Ces manifestations syndicalistes se sont produites de nouveau hier dans les rues de Lisbonne. La police les dispersa et opéra de nombreuses arrestations.

### Grève générale à Lisbonne

Madrid, 7 octobre. — La grève générale a éclaté à Lisbonne. Jusqu'ici le mouvement ne s'est pas étendu en dehors de la capitale.

### Les métallurgistes américains

Gary (Indiana), 6 octobre. — 5,000 ouvriers métallurgistes en grève ont attaqué la police à coups de pierres et de bâton, alors qu'elle cherchait à préserver des ouvriers non grévistes se rendant au travail. On signale plusieurs blessés.

## Le conflit des spectacles

LA GREVE CONTINUE

Paris, 6 octobre. — M. Lafferre, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a reçu successivement, cette après-midi, les directeurs des théâtres subventionnés, une délégation des directeurs de concerts et les représentants des grévistes du spectacle.

A la suite de ces entretiens, le ministre a réuni dans son cabinet les deux dernières délégations pour une entrevue de conciliation.

Après une longue discussion, au cours de laquelle de nouvelles propositions ont été échangées, l'accord n'a pu être conclu. En conséquence, M. Lafferre a donné rendez-vous aux délégations des deux parties pour demain après-midi, afin qu'elles lui soumettent les décisions de leurs mandants.

LES DIRECTEURS DE THEATRE PRETS A LA LUTTE

Paris, 6 octobre. — Par une note communiquée ce soir à la presse, les directeurs des théâtres de Paris déclarent que si la grève n'est pas terminée demain, ils se considéreront comme déliés d'un engagement qui n'a pas été respecté par l'autre partie et qu'ils prendront leurs dispositions pour rouvrir leurs salles au public sans le concours des syndiqués.

### Fin de la grève des charbonniers parisiens

Paris, 6 octobre. — Les ouvriers charbonniers qui étaient en grève depuis plusieurs jours pour une question de salaires, ont décidé de reprendre le travail dès mardi.

### Fin de la grève des boulangers lyonnais

Lyon, 7 octobre. — La grève des boulangers s'est terminée mardi matin. Les grévistes obtiennent en partie satisfaction.

## A TRAVERS LA PRESSE

LA LEÇON D'UNE GREVE

Le but avoué de la grève des cheminots anglais, c'était de prendre les autorités à l'improviste, d'affamer en quelques jours le pays par un arrêt de tous les chemins de fer, et d'amener ainsi le gouvernement et les Compagnies à une capitulation intégrale. Certains perturbateurs, qui ne rêvent que d'un chambardement général et mondial, n'étaient pas éloignés d'y voir comme le prélude d'une révolution sociale, qui allait tout uniquement implanter en Grande-Bretagne le régime des Soviets :

« L'expérience est faite maintenant, écrit l'**Homme libre**. Dans le pays où le syndicalisme est le plus fortement organisé, où la discipline syndicale est le mieux observée, il est prouvé par le résultat même de la plus formidable des grèves qu'il est impossible aux groupements ouvriers de faire une œuvre politique ou de mener à bien une action révolutionnaire dans l'hostilité de la masse et du gouvernement. Si le duel était entre le régime parlementaire et les Trade-Unions, entre la volonté du peuple exprimée par le suffrage universel et celle du prolétariat exprimée par la dictature syndicale, ce duel a été décisif : c'est la souveraineté du peuple, légalement exprimée, qui a vaincu. »

Et notre confrère espère que la leçon servira, non seulement en Angleterre, mais « partout où la montée du syndicalisme pourrait exalter l'orgueil de ses dirigeants jusqu'à leur faire croire que cette forme légitime et légale de l'émancipation populaire peut perdre son véritable caractère jusqu'à devenir une forme d'oppression et de domination ».

Le **Radical** rapproche la grève qui vient d'entraver la vie économique et sociale en Angleterre du mouvement qui avait été préparé en France pour le 21 juillet dernier :

« La grève anglaise, il est vrai, a été déclanchée, tandis que la grève française ne resta qu'à l'état de projet et fut décommandée au dernier moment. Mais l'un et l'autre de ces deux mouvements ont échoué pour le même motif : la désapprobation formelle, l'opposition énergique de la part de l'opinion publique. »

L'ESPAGNE AU MAROC

Le gouvernement espagnol vient d'entreprendre au Maroc une sérieuse action militaire. Il s'agit de mettre un terme à la révolte de Raisuli. Les Espagnols, sous le commandement des généraux Berenguer et Silvestre, ont déjà remporté des succès. Le président du conseil, M. Sanchez de Toca, a déclaré à un de nos confrères d'**Excelsior**, qui l'interviewait à ce sujet :

« — Nous voudrions, dans la limite de nos moyens et de nos ressources, suivre le grand exemple du général Lyautey. Ce n'est un mystère, hélas ! pour personne qu'il y a entre la zone française et la zone espagnole du Maroc une différence qui n'est point à notre avantage. Le général Lyautey a accompli une œuvre immense, pacifié tout un pays, organisé tout un territoire. Nous, en revanche, nous n'avons point fait grand'chose. C'est le moment d'agir. »

M. CAILLAUX SERA-T-IL CANDIDAT ?

Il a été annoncé que M. Joseph Caillaux serait candidat dans la Sarthe. D'après les renseignements que l'**Eclair** a recueillis dans ce département, la nouvelle ne serait pas aussi certaine :

« Il paraît que M. Caillaux est très hésitant. Il a envoyé depuis quelques semaines un de ses amis, M. le baron d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, faire une tournée dans tous les cantons du département. M. le sénateur d'Estournelles, avec un désintéressement qui ne fait de doute pour personne, sans même l'espoir de voir rapidement son protégé revenir à meilleure fortune, s'est efforcé de rallier des troupes qui étaient singulièrement dispersées. Nous savons qu'il a reçu, au cours de sa tournée, si l'on fait exception de quelques cantons de Mamers demeurés fidèles, un accueil assez froid. Les républicains de la Sarthe sont un peu étonnés de l'insistance de M. Caillaux, et ils eussent préféré lui voir faire le geste plus noble de M. Malvy. M. Joseph Caillaux avait d'abord songé à élaborer une liste d'accord avec les socialistes révolutionnaires; mais le département de la Sarthe, pays de petite propriété rurale, n'est pas encore prêt à avaler la pilule révolutionnaire, même entourée de beaucoup de sucre. D'ailleurs, les socialistes ont élevé une barricade entre eux et le projet de M. Caillaux, le jour où ils ont adopté la motion Bracke. Les amis de M. Caillaux comptaient que M. Ajam, qui est demeuré le seul député républicain des cinq circonscriptions, consentirait à faire liste avec M. Caillaux; mais depuis longtemps déjà, M. Ajam a déclaré que la présence de l'ancien président du conseil sur la liste serait une catastrophe pour le parti républicain, et il a fait dire à ceux qui l'interrogeaient qu'il préférait se retirer de la politique que de se présenter dans ces conditions. Les groupes républicains ont décidé de se réunir au Mans pour régler la question. Plusieurs militants sont disposés à se montrer intransigeants et à lier leur sort à celui de M. Caillaux, mais la grande majorité semble plutôt prête à se rallier au système qui l'éliminerait purement et simplement de la politique sarthoise. »

LES GRANDES ÉPREUVES CYCLISTES

Photo ROL.

Henri PELISSIER, le vainqueur du Championnat de France des 100 kilomètres sur route

## LA RÉFORME ÉLECTORALE DEVANT LA CHAMBRE

## LE PRINCIPE DU SECTIONNEMENT EST RÉTABLI

Paris, 7 octobre. — La chambre a abordé à sa séance du matin la loi sur le sectionnement électoral et les frais électoraux. La commission présente un nouveau texte, dont l'article 1er est ainsi rédigé :

« Aucun département ne sera sectionné. » **MM. Peyroux** et l'**abbé Lemire** proposent : « A l'exception de Paris. »

**M. Bracke** combat cet amendement, voulant que Paris ne forme qu'une unique section.

Les députés de Paris sont d'ailleurs divisés sur cette question, puisque **M. Cachin** combat le sectionnement, tandis que **M. Pugch** le réclame.

**M. Cadot**, du Pas-de-Calais, demande aussi le sectionnement de ce département, afin que les candidats des arrondissements dépeuplés par la guerre ne soient pas dans le scrutin écrasés par les voix des arrondissements demeurés intacts.

On vote enfin sur la première partie de l'amendement Peyroux, qui établit le principe du sectionnement. Elle est adoptée par 355 voix contre 157.

**L'abbé Lemire** veut réduire à la Seine seule le système du sectionnement, mais **MM. Breton** et **Balitrand** demandent à la majorité républicaine de voter l'amendement Breton pour sauver les minorités républicaines. Ils sont appuyés par **M. Charles Benoist**, qui soutient que le seul moyen de remédier au défaut de proportionnelle réelle dans le système actuel est de voter le sectionnement, en attendant qu'une campagne nouvelle fasse adopter la vraie R. P. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

L'amendement Breton, étendant le sectionnement à d'autres départements que la Seine, est adopté par 317 voix contre 173.

**M. Varenne**, président de la commission, demande le renvoi de l'article 1er à la commission, qui est de droit, pour établir la liste des départements à sectionner.

On adopte les articles 2, 3 et 4, relatifs à l'impression et à la distribution des bulletins de vote et circulaires, et l'article 5, relatif aux frais électoraux.

La suite du débat est renvoyée à demain matin.

La séance est levée.

LA PRIME DE DEMOBILISATION

Au début de la séance, **M. André Hesse** pose une question au ministre de la guerre sur les retards apportés au paiement des primes de démobilisation. Sur 20,000 dossiers, dit-il, un dépôt n'en a liquidé que 5,000 au bout de sept mois.

M. André Hesse dénonce encore le trafic de certaines banques qui escomptent les primes à taux usuraires. (Applaudissements.)

**M. Abrami**, sous-secrétaire d'Etat, répond que 4 millions d'hommes étaient libérés quand la loi fut promulguée, ce qui causa un retard initial. Depuis la fin de la démobilisation, le personnel des dépôts démobilisateurs a été affecté à la liquidation des primes mensuelles. Les formalités ont été simplifiées, et trois mois suffiront pour liquider les primes en suspens.

L'incident est clos.

## La santé du Président Wilson

LE PRESIDENT VA BEAUCOUP MIEUX

Washington, 7 octobre. — Des nouvelles de source particulière indiquent que la santé du président Wilson s'est beaucoup améliorée.

### La commission de gouvernement du territoire de la Sarre

Paris, 6 octobre. — Certains journaux ont annoncé que le gouvernement français aurait désigné le membre français de la commission de gouvernement du territoire de la Sarre. Cette affirmation, dit une note officieuse, est complètement inexacte. La désignation des membres de la commission de gouvernement appartient, en effet, aux termes du traité, au conseil de la Société des nations.

### Le nouveau gouverneur de Strasbourg

Strasbourg, 6 octobre. — En même temps que la nomination du général Berthelot au gouvernement militaire de Metz, on annonce que le général Gouraud va être appelé à remplacer le général Hirschauer comme gouverneur militaire de Strasbourg.

### Une mission en Russie

Paris, 7 octobre. — C'est le général E. Mangin qui sera envoyé en mission en Russie, auprès du général Denikine. Il s'agit du frère du glorieux commandant en chef à Mayence.

### Légion d'honneur

Paris, 6 octobre. — Sont nommés au titre civil, sans traitement, titres exceptionnels :

Au grade de commandeur : Eugène Brieux.

Au grade d'officier : Cesari Colonna, consul de France à Vintimille.

Si Mohamed Ould Si Abder Rahman Derkaouis, chérif de la tribu des Beni-Zoural, Maroc.

Au grade de chevalier : Mme Lemaire, née Collard (titres exceptionnels).

### Conseils généraux

Perpignan, 6 octobre. — M. Pams, ministre de l'intérieur, a été réélu à l'unanimité président du Conseil général des Pyrénées-Orientales.

### Le relèvement des traitements des fonctionnaires

Paris, 7 octobre. — Le « Journal officiel » publie des lois portant ouverture de crédits en vue d'améliorer les traitements et salaires : 1. des fonctionnaires, agents et ouvriers des services civils de l'Etat; 2. du personnel scientifique et enseignant au ministère de l'instruction publique; 3. des fonctionnaires de l'enseignement technique relevant du ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes; 4. du personnel des postes et des télégraphes et de la Caisse d'épargne.

### Une exposition américaine à Paris

Paris, 6 octobre. — Le Président de la République s'est rendu ce matin au musée du Luxembourg, où il a visité l'exposition américaine de peinture.

M. Poincaré a été salué par le ministre de l'instruction publique et par l'ambassadeur des Etats-Unis.

### Commissaires de police

Paris, 6 octobre. — M. Moulin, commissaire de police de 2e classe à Tarbes, est promu sur place à la 1re classe.

M. Petiot, commissaire de police de 2e classe à Angoulême, est nommé commissaire spécial de police de 2e classe sur les chemins de fer du Nord, à la résidence de Chauny.

M. Bernard, commissaire de police de 2e classe à Aire (Pas-de-Calais), passe à Angoulême.

M. Penavayre, commissaire spécial de police adjoint de 3e classe à la direction de la Sûreté générale à Paris, est nommé commissaire de police de 3e classe à Mont-de-Marsan, en remplacement de M. Bray, qui reçoit une autre destination.

### Un grand minotier marseillais poursuivi

Marseille, 6 octobre. — Le juge d'instruction instruit actuellement 200 affaires de fraudes et de spéculations illicites sur les denrées alimentaires dont l'une est appelée à produire un certain retentissement, car elle met en cause un des plus grands minotiers de la région contre lequel une information pour corruption de fonctionnaires est ouverte. Deux des employés de ce minotier sont compris dans les poursuites, ainsi que diverses personnes chargées à Marseille du ravitaillement, qui, en raison de leur situation, ont favorisé la spéculation.

### Grave incendie à Nantes

Nantes, 6 octobre. — Un incendie a éclaté hier soir, dans les magasins généraux de la Compagnie générale transatlantique, situés à La Roche-Maurice. La construction en bois est devenue rapidement la proie des flammes, et des tonnes de sucre, des conserves et des céréales ont été détruites. On ignore la cause du sinistre.

### Le 28e congrès de chirurgie

Différentes communications ont été faites, notamment par MM. Rocher (Bordeaux), Nové Josserand (Lyon), etc.

## L'AFFAIRE JUDET

M. PAUL MEUNIER SE DECIDE A DEPOSER

Paris, 6 octobre. — Cette après-midi, M. Paul Meunier, député de l'Aube, s'est présenté au cabinet du commandant Abert, qui, après l'avoir longuement entendu, lui a posé un certain nombre de questions. M. Paul Meunier a éclairé certains points concernant son voyage en Suisse avec Mme de Ravist. Il a indiqué les villes dans lesquelles il s'était rendu et précisé le nombre de visites faites par lui au ménage Brossard.

M. Paul Meunier, qui a également parlé de ses relations avec M. Judet, a affirmé au rapporteur qu'il ne l'avait pas vu en Suisse. Sur le fond même, c'est-à-dire sur le but qu'il poursuivait, sur le résultat qu'il a obtenu, M. Paul Meunier aurait éludé les questions du magistrat, se réservant de s'expliquer, le cas échéant, devant une commission parlementaire.

### L'affaire Gatineau

Paris, 6 octobre. — M. Gatineau, poursuivi dans les conditions que nous avons relatées pour émission de chèques sans provision, escroquerie et abus de confiance, a choisi comme avocat Me Salomon Raoport.

Le magistrat instructeur M. Warrain a avisé Me Adrien Peytel, conseil de M. Detilleux, partie civile, que l'inculpé offrait de payer d'ici à la fin du mois les chèques émis par lui et dont

# La Ligue des Nations
## se réunirait à Paris

Paris, 6 octobre. — En quittant Paris hier, le colonel House a déclaré aux représentants de la presse américaine que la première réunion du conseil de la Ligue des nations se tiendra à Paris quinze jours après l'entrée en vigueur du traité de Versailles.

### Le rapatriement des prisonniers allemands et la reconstitution des mines

Versailles, 6 octobre. — Le major Hiekmann est arrivé à l'hôtel des Réservoirs en vue de contrôler le rapatriement des prisonniers allemands en France. M Bohm, délégué allemand à la reconstitution des mines, est arrivé également à Versailles.

### La ratification du traité par la Grande-Bretagne

Paris, 6 octobre. — Il est probable que le gouvernement britannique notifiera incessamment aux puissances la ratification du traité de Versailles par l'empire britannique. Le traité a été, en effet, ratifié par les Parlements de tous les Dominions : Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Terre-Neuve, Union-Sud-Africaine; la ratification de l'Inde est également acquise, le traité n'ayant pas à y être soumis à l'approbation d'un Parlement. Dans ces conditions, il ne reste plus qu'à présenter le traité à la signature du roi-empereur, cérémonie qui sera vraisemblablement accomplie avant la fin de la présente semaine.

### La ratification japonaise

Paris, 6 octobre. — On attend la ratification du traité de Versailles par le Japon pour le 15 octobre. La Constitution japonaise ne prévoit pas que le traité doive être approuvé au préalable par le Parlement japonais. Seule, est exigée la signature de l'empereur, après l'avis du conseil privé et du conseil diplomatique.

# LE PROCÈS
## de la *Gazette des Ardennes*

SEPTIEME AUDIENCE

Paris, 6 octobre. — Toute la semaine sera encore occupée par l'audition des témoins, et on ne prévoit pas que le jugement puisse être rendu avant une douzaine de jours.

Au début de cette septième audience, on entend M. Koenig, Alsacien, qui a travaillé en qualité de typographe à la « Gazette ». Il dit avoir recherché cet emploi afin de n'avoir pas à combattre contre nos soldats, ce qui répugnait à ses sentiments francophiles. Il a pu identifier un certain nombre d'articles de Masse de La Fontaine.

Deux Laonnais viennent affirmer que Yvette Musset toucha de l'argent pour sa collaboration à la « Gazette ».

Un Allemand, Hugo Gasparri, qui fut l'adjoint du directeur de la « Gazette » et qui, résidant actuellement à Cologne, a pu être mis en demeure de venir déposer, reconnaît que le journal était l'organe du G. Q. G. « Je ne saurais, dit-il, donner les noms des rédacteurs, car les articles n'étaient toujours donnés sans signature. Toutefois, je sais qu'un des premiers collaborateurs français fut Louis Laverne. Et j'ai entendu parler de deux rédacteurs réguliers : Huart et un nommé Hubert. »

On entend ensuite un officier français, le capitaine Georges Bornot, du 161e régiment, détaché au 2e bureau de l'état-major, à Lyon. C'est lui qui soupçonna Hervé de collaborer à la « Gazette », alors qu'il était interné avec lui au fort Prinz-Karl, du camp bavarois d'Ingolstadt. Dès que nous avons appris qu'il avait publié des articles à la « Gazette », nous l'avons mis résolument en quarantaine. Il réussit plus tard à changer de camp, il parlit sous le regard méprisant des sentinelles boches elles-mêmes. (Mouvement dans la salle.)

Le dernier témoin entendu est le commandant Le Breton, qui interrogea Hervé, lequel ne se décida à avouer qu'en 1918.

L'audience est levée.

# LA VIE SPORTIVE
## Courses à Saint-Cloud

LUNDI 6 OCTOBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DU TERRIER (à réclamer), 3,000 fr., 2,000 mètres. — 1er, *Berybourg* (M. Barat), à M. Albert Botten; 2e, *Ifold* (Hobbs), à M. Marcel Boussac; 3e, *Candie* (Garner), à M. A. Eknayan.

Non placés : Musette-II (Bellhouse), Hermon (O'Neill), Mousquet (Bingham).

PRIX DE LASSY, 4,000 fr., 900 mètres. — 1er, *Chamade* (R. Brethes), à M. Jacques Doyen; 2e, *La-Faucheuse* (Barbé), à M. Louis Maupoix; 3e, *Princesse-de-France* (Lamoure), à M. A. Eknayan.

Non placés : La-Poulide (Gauthier), Sund'Or (Christian), Jolie-Basquise (Lizotte), Chulapa (A. Dutton), Bachelor's-Fling (Niaudot), Le-Nobouzan (A. Adèle), La-Sambre (Boullenger), Barbara (Bingham), Bosonette (G. Martin), tombée.

PRIX DE MONTAIGU, 4,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, *La-Fête* (Bellhouse), à M. G. Wattine; 2e, *Galgala* (L. Niaudot), à M. G. Lepetit; 3e, *Union Jack* (J. Jennings), à M. James Hennessy.

Non placés : Cachette (Sharpe), Assyrienne (O'Neill), Pétrin (Lancaster), Japon (E. Boullon), Persévérance-II (Marsh), Lesaca (Stokes), Rale (G. Clout), Fiat-Lux-II (Lamoure).

Gagné d'une tête; le troisième à trois quarts de longueur.

PRIX DE LA GARENNE (à vendre aux enchères publiques), 3,000 fr., 900 mètres. — 1er, *Yolocks* (J. Jennings), à M. James Henessy; 2e, *Carte-de-Sucre* (Lancaster), à M. A. Harduin; 3e, *Once-More* (O'Neill), à M. J.-D. Cohn.

Non placé : Le-Damné (Niaudot), Marboré (M. Barat), Nibla (Kriegelstein), Terentia (Bellhouse), Charette-Anglaise (A. Adèle).

Gagné de trois longueurs; le troisième à deux longueurs.

**HANDICAP D'AUTOMNE**
**10,000 francs, 2,100 mètres**

1. **Eckmühl** (Garnér), à M. A. Eknayan.
2. **Rigobert** (R. Brethes), à M. Georges Christophe.
3. **Cingh** (Lancaster), à M. Georges Eymard.

Non placés : Radamès (E. Allemand), Simarra (O'Neill), Adelia (Sharpe), Alken (Marsh), Georgios (G. Clout), Militta (J. Maiden).

Gagné d'une demi-longueur; le troisième à trois quarts de longueur.

PRIX DE ROUVRES, 3,000 fr., 1,400 mètres. — 1er, *Elseneur* (Bellhouse), à M. le comte de Jumilhac; 2e, *Princess-of-Thule* (Mac Gee), à M. A.-K. Macomber; 3e, *Ma-Loute* (Ch. Childs), à M. Gustave Bernard.

Non placés : Laboureur (L. Bara), Harvard (J. Taral), Mignon (M. Barat), Rains (O'Neill), Fanny-III (Atkinson), Tic-Tac (Hobbs), Loupy (Marsh), Mailly (Sharpe), Carbonne (Garner).

Gagné de trois quarts de longueur.

**Rapport officiel du pari mutuel**

| CHEVAUX | | Pesage 10 fr. | Pelouse 5 fr. |
|---|---|---|---|
| Berybourg | G | 35 50 | 26 » |
| — | P | 32 50 | 14 50 |
| Ifold | P | 20 50 | 11 » |
| Chamade | G | 47 » | 21 » |
| | P | 21 50 | 9 » |
| La-Faucheuse | P | 25 » | 29 » |
| Princesse-de-France | P | 42 50 | 18 50 |
| La-Fête | G | 44 » | 27 » |
| — | P | 22 50 | 12 » |
| Galgala | P | 22 » | 15 » |
| Union-Jack | P | 90 » | 35 50 |
| Yolocks | G | 26 » | 17 50 |
| — | P | 13 50 | 7 » |
| Carte-de-Sucre | P | 18 50 | 11 » |
| Once-More | P | 15 » | 9 » |
| Eckmühl | G | 31 50 | 15 50 |
| — | P | 14 50 | 7 » |
| Rigobert | P | 42 50 | 26 » |
| Cingh | P | 18 » | 9 » |
| Elseneur | G | 31 50 | 15 50 |
| — | P | 13 50 | 6 50 |
| Princess-of-Thule | P | 16 » | 7 50 |
| Ma-Loute | P | 26 » | 15 50 |

### FOOTBALL RUGBY

LES NANTAIS AU STADIUM

Après sa victoire sur la vaillante équipe de la Section, comme début de saison, il sera intéressant de voir ce que fera le Sporting-Club français modeste en face du Stade Nantais, vainqueur de la Coupe de l'Espérance en 1917. Le team nantais sera commandé par le fameux international gallois Percy Bush. Le team bordelais sera encore renforcé et la ligne de trois-quarts promet de faire des merveilles.

LA SECTION BURDIGALIENNE A BEGLES

Le Club Athlétique Béglais recevra dimanche, sur son terrain de Musard, à Bègles, la Section Burdigalienne. Les deux aspirants à la 1re série de 1914 vont, après cinq années d'interruption, se retrouver face à face, animés l'un et l'autre d'un égal désir de triompher loyalement. Ce match ne manquera pas d'intérêt pour les fervents du ballon ovale.

### MORT SUBITE D'UN JOUEUR DU RACING

Paris, 6 octobre. — Le joueur Noguès, du Racing-Club de France, qui jouait dimanche contre le P. U. C., à Colombes, est mort subitement dans la soirée.

Au cours de la première mi-temps du match, plaqué assez durement à la gorge par un adversaire, il quitta le terrain, s'habilla, assista en spectateur à la suite du match, puis rentra chez lui. A huit heures du soir, il expirait, victime d'un étouffement.

Noguès était un jeune joueur, qui débuta en 1912 au rugby, sous les couleurs de Stanislas. En 1913, il fut champion interscolaire du saut en hauteur et joua dans l'équipe seconde du Racing.

### BOXE

CARPENTIER REFUSE 400,000 FRANCS

Paris, 7 octobre. — M. Th. Vienne, directeur du Wonderland français, au nom d'un groupe de financiers américains, a offert à notre national Carpentier la coquette somme de 400,000 francs pour rencontrer Dempsey, le champion du monde, dans un match sans décision en six rounds. Carpentier a décliné l'offre. Il veut d'abord faire son match avec Joe Beckett le 4 décembre, et si, comme il l'espère, il en sort vainqueur, il rencontrera alors le champion américain non pas dans un match sans décision, mais dans un combat pour le titre de champion du monde.

### CYCLISME

AU VELODROME D'HIVER

Paris, 7 octobre. — M. Roberts Desmarets, rédacteur à l'« Auto », vient d'être nommé directeur du Vélodrome d'hiver, en remplacement de M. Pierre Benoist.

### Nouvelle victoire de la moto Peugeot

La course de côte du MONT-VERDUN, disputée dimanche dernier à LYON, a été pour la motocyclette PEUGEOT l'occasion d'un nouveau succès.

PEAN, déjà vainqueur dans le Circuit de l'Eure, s'est encore adjugé la première place dans la catégorie 500 cmc. solo.

# BORDEAUX
## IL Y A UN AN

**8 OCTOBRE 1918**

*Offensive anglo-américaine entre Cambrai et Saint-Quentin. La retraite de l'ennemi est générale.*

*Les troupes grecques ont occupé Drama.*

*En Espagne, démission du cabinet Maura.*

### Inscription sur les listes électorales

**Délai supplémentaire de quinze jours**

La loi du 3 octobre courant, publiée au « Journal officiel » du 4, ouvre un délai de quinze jours pour les demandes en inscription sur les listes électorales.

Voici le texte des cinq premiers articles de cette loi :

Article premier. — Il est ouvert, pour les demandes en inscription sur les listes électorales de l'année 1919, un délai supplémentaire de quinze jours francs qui courra du lendemain de la promulgation de la présente loi au « Journal officiel ».

A l'expiration de ce délai, les demandes seront déposées au secrétariat de la mairie pendant huit jours et communiquées à tout requérant. Avis de ce dépôt sera donné par affiches aux lieux accoutumés.

Art. 2. — Il sera statué sur ces demandes dans les formes prévues, tant par les décrets du 2 février 1852 que par la loi du 7 juillet 1874, et dans les délais suivants :

Trois jours pour la notification de la commission municipale;

Deux jours pour la notification à l'intéressé;

Trois jours pour l'appel devant le juge de paix;

Six jours pour la décision de ce magistrat;

Cinq jours pour former le pourvoi en cassation.

Les modifications ainsi apportées aux listes électorales closes le 31 mai 1919 seront comprises dans le tableau rectificatif publié avant le scrutin, par application de l'art. 8 du décret réglementaire du 3 février 1852.

Art. 3. — Les dispositions des articles précédents ne porteront pas atteinte aux délais plus favorables ni à la procédure spéciale dont pourront bénéficier certains électeurs en exécution des articles 2 et 3 de la loi du 15 janvier 1919.

Art. 4. — Lorsqu'un démobilisé ou un réfugié ne pourra justifier de six mois de résidence, la preuve du domicile réel résultera d'une simple déclaration faite par l'intéressé à la mairie de la commune sur la liste électorale de laquelle il demande son inscription.

Art. 5. — Les décisions précédemment rendues par les juges de paix en exécution des articles 2 et 3 de la loi du 15 janvier 1919 ne mettront pas obstacle à l'exercice des droits accordés par la présente loi.

Tous les électeurs qui ont une réclamation à faire valoir peuvent user de ce délai, qui expirera le 19 octobre, à minuit.

A l'appui de sa demande en inscription, l'électeur doit remettre au maire de la commune où il veut être inscrit une demande en radiation destinée au maire du domicile électoral antérieur.

Les Alsaciens et les Lorrains réintégrés dans la nationalité française ou qui l'ont acquise en exécution du traité de Versailles du 28 juin 1919, peuvent être inscrits sur les listes électorales lorsqu'ils remplissent les conditions de domicile ou de résidence imposés à tous les Français.

### Fête du retour des troupes de la garnison

Le maire de Bordeaux a reçu la lettre que nous reproduisons ci-dessous, et par laquelle le général de Pouydraguin, commandant le 18e corps d'armée, exprime à la municipalité et à la population bordelaise ses remerciments pour la réception faite aux drapeaux et aux troupes du corps d'armée :

« Monsieur le Maire,

» Au lendemain de la réception magnifique que la ville de Bordeaux vient de faire samedi dernier à ses fils et au 18e corps d'armée, mes remerciments les plus émus.

» La ville de Paris nous avait fait, le 14 juillet dernier, un accueil qu'il nous semblait impossible d'égaler. La ville de Bordeaux a su le dépasser avant-hier par la chaleur de ses acclamations et l'enthousiasme de sa population.

» Le souvenir de cette belle journée restera profondément gravé dans nos cœurs.

» Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma vive gratitude et de ma haute et affectueuse considération.

» DE POUYDRAGUIN. »

### Une belle citation

Ainsi que nous l'avons indiqué dans un précédent numéro, le général de Pouydraguin, commandant en chef le 18e corps d'armée, avait, au cours de la remise des décorations, samedi, place des Quinconces, épinglé la croix de guerre avec palme sur la poitrine de Mlle F. Le Laidier, infirmière, appartenant à l'Association des Dames françaises.

Nous sommes heureux de publier le texte de la nouvelle citation dont elle a été l'objet :

« Ordre n. 15,539 « D » (extrait).

» Le maréchal de France, commandant en chef les armées françaises de l'Est, cite à l'ordre de l'armée Mlle F. Le Laidier, infirmière-major à l'ambulance 3-18 :

» Au front depuis le début de la campagne, chef d'une équipe d'infirmières affectée à une ambulance chirurgicale d'avant, a communiqué à son personnel, par l'exemple de son noble dévouement, l'allant et l'endurance qui ont contribué au salut d'un grand nombre de blessés. S'est portée spontanément dans les postes avancés bombardés pour offrir aux intransportables le soulagement de son inépuisable charité. (Souain, janvier 1918; Laffaux, octobre 1918.) Déjà citée à l'ordre.

» Au grand quartier général, le 6 avril 1919.

» Le maréchal commandant en chef les armées françaises de l'Est :

» PETAIN. »

### Dans l'armée

**Infanterie territoriale**

Est nommé au grade de lieutenant-colonel, le chef de bataillon Flye Sainte-Marie, du 144e d'infanterie.

**Infanterie coloniale (réserve)**

Est nommé au grade de colonel, le lieutenant-colonel Dondoux, du 7e colonial.

# FAITS DIVERS

### Un vol de 18,000 francs

Un sujet algérien, nommé Osman Abd-el-Kader, boucher en gros, demeurant rue de Bègles, 202, est locataire, à l'abattoir, d'un grenier où il dépose des marchandises, des objets divers. Quelquefois aussi il lui arrivait de serrer des billets bleus dans le local. Pareille imprudence de sa part ne se renouvellera plus. En voici la raison :

Lundi matin, vers cinq heures, Osman allait placer sur une planche, dans le grenier en question, un sac en toile dans lequel il avait glissé 18,000 fr. en billets de banque. Il crut avoir suffisamment caché le sac en mettant dessus un grand panier d'osier.

En se retirant, il ferma la porte et descendit dans l'abattoir pour ses occupations habituelles. Son travail fini, il remonta au grenier pour y prendre un article quelconque. Grande fut sa surprise de trouver ouverte la porte du local. Il pénétra à l'intérieur et constata la disparition des 18,000 francs.

Le boucher a porté plainte au commissariat du onzième arrondissement. Il n'a pu fournir aucune indication au sujet de son voleur. Il n'est pas douteux que ce dernier connaissait la cachette de l'Algérien, et qu'il dut attendre l'occasion de faire un beau coup. L'opération de lundi matin a effectivement rapporté gros au filou.

Signalons ce détail : Osman Abd-el-Kader avait eu l'intention de serrer lundi matin encore dans le grenier une autre somme importante — de 25,000 fr. celle-ci, — mais, réflexion faite, il avait heureusement gardé cette somme par devers lui.

### Le vol du bureau de poste de la Bourse

La somme de 51,000 fr. volée samedi dans le bureau du receveur de la poste de la Bourse était composée de billets de banque de toute valeur : 1,000 fr., 500, 100, 50, 20, etc., etc.

Une somme de 70,000 francs en liasses de 10,000 francs, serrée dans le coffre-fort, a été respectée par le filou, de même que des bons de la Défense nationale également placés dans le meuble.

Le service de la Sûreté poursuit activement ses investigations.

Il s'occupe également d'une disparition assez étrange.

Depuis samedi on est sans nouvelles du jeune X..., âgé de quatorze ans, demeurant à Bordeaux, « facteur intérimaire », qui travaillait au bureau de poste de la Bourse. Toutes les recherches en vue de retrouver ce garçon sont demeurées jusqu'à présent infructueuses.

Il ne nous appartient pas de faire un rapprochement quelconque entre le vol perpétré dans le bureau de poste de la Bourse et la disparition du jeune X....

Nous nous bornerons à dire que la justice sait à quoi s'en tenir sur l'auteur du vol des 51,000 francs.

Un mandat d'arrêt serait même déjà lancé contre le coupable.

### C'était un escroc!

Un individu correctement vêtu se présentait ces jours derniers chez Mme Jeanne Jaubret, commerçante, rue Beauduchou, et lui tint à peu près ce langage :

« Je suis un de vos fournisseurs de Palavas (Hérault); en voyage d'affaires à Bordeaux, j'ai dépensé beaucoup plus que je ne pensais. Je suis un peu gêné. Voudriez-vous avoir l'amabilité de m'avancer 200 francs. Dès mon retour dans l'Hérault, je vous rembourserai cette somme par mandat télégraphique. »

L'homme parlait bien. Il inspirait confiance. Mme Jaubret avança les 200 francs. Elle ne tarda pas à apprendre qu'elle avait eu affaire à un audacieux escroc, qu'actuellement la police recherche.

Mme POUYGARAUT prévient ses élèves qu'elle reprend ses leçons de piano et de solfège, 112, cours d'Alsace-Lorraine.

# Petite Chronique

ECUMEURS SURPRIS. — Deux jeunes gens de dix-huit et vingt ans, Louis T..., jockey, et André M..., manœuvre, inculpés de vols de lapins chez un habitant du Bouscat, ont été arrêtés par la gendarmerie de cette commune et conduits au fort du Hâ. Un complice a été laissé en liberté provisoire.

A QUI LE PIGEON ? — M. Jean Chabrette, demeurant rue de la Gare, 32, a trouvé place de l'Abattoir un pigeon voyageur portant à la patte gauche une bague avec l'inscription « V-15522 » et à la droite un anneau rouge. Il le tient à la disposition du propriétaire.

INTERDIT DE SEJOUR. — Le service de la Sûreté a appréhendé lundi le marchand de légumes Pierre B..., connu sous les sobriquets de « Léon » et de « Lulu », inculpé d'infraction à un arrêté d'interdiction de séjour. « Lulu » est actuellement à la prison municipale.

BICYCLETTE VOLEE. — Un inconnu s'est emparé de la bicyclette de M. Georges Préguard, employé au café de l'Opéra, demeurant rue de Lerme, 70.

PEU COMMODE. — Un cultivateur de Léognan, se trouvant hier sur un tramway, cherchait dispute au wattman, M. Duvignac. A bout d'arguments sans doute, le voyageur frappa le wattman, puis brisa d'un coup de poing une glace de la voiture. Le cultivateur répondra de ces violences devant le tribunal correctionnel.

# Boucherie

**AVIS AUX MENAGERES**

**Mlle M. DAVID a l'honneur d'informer le public qu'à partir du samedi 11 courant ELLE EXPLOITERA la boucherie tenue jusqu'ici par M. FOURNIER, 63, cours Portal.**

**Elle tient à faire remarquer qu'elle vendra EXCLUSIVEMENT : BŒUF, VEAU, MOUTON DE TOUTE PREMIERE QUALITE, à des prix défiant toute concurrence.**

**Exposition des viandes : Vendredi 10 court.**

# AU PALAIS

### COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

Présidence de M. DUBOIS DE LHERMON, président.

**UN VOLEUR AUDACIEUX**

Le repris de justice Louis Queyrioux, âgé de quarante-sept ans, a, durant tout le cours de l'été dernier, mis en coupe réglée l'arrondissement de Sarlat. Le 6 juin, il a cambriolé une maison à Pepchinet, y dérobant des objets mobiliers et une forte somme d'argent; le 27 juin, il a commis un vol non moins audacieux au Cleydon, chez Mme Hérène : il y a volé, notamment, une bicyclette dont la possession a, plus tard, permis d'établir sa culpabilité; en juillet, c'est à Carsac qu'il a opéré, mettant au pillage le logement des époux Valette.

On a fini par l'arrêter vers la fin du mois d'août, après qu'il eut commis encore d'autres vols moins importants, à la vérité, que les précédents.

Traduit devant le tribunal correctionnel de Sarlat, Louis Queyrioux ne fut condamné qu'à **dix-huit mois d'emprisonnement**. Il a eu la mauvaise idée de faire appel de ce jugement. M. l'avocat général Mettas, occupant le siège du ministère public près la quatrième chambre de notre cour d'appel, a riposté en interjetant appel à minima, et il a requis une élévation de peine contre le malfaiteur incorrigible et dangereux qu'est Louis Queyrioux.

La cour, suivant M. Mettas dans ses réquisitions, a réformé la décision des premiers juges et condamné Louis Queyrioux à la peine de **deux années d'emprisonnement.**

**A L'INSTRUCTION**

### L'infanticide de la place Mériadek

Nous avons dit dans quelles circonstances fut découvert l'infanticide commis par une femme N..., demeurant place Mériadeck. Des fouilles effectuées dans la fosse d'aisances de sa maison ont permis de retrouver les jambes, les bras, le tronc et d'autres restes de l'enfant nouveau-né que la mère criminelle a découpé, de son propre aveu, en une vingtaine de morceaux.

M. le juge Rochoux, chargé de suivre l'instruction de cette affaire, a donné mission, lundi, à M. le docteur Lande, médecin-légiste, de procéder à l'examen de ces débris humains et de formuler les conclusions en conformité desquelles sera fixée l'inculpation.

# LES THÉATRES

**ALHAMBRA-THEATRE**

L'Alhambra est le théâtre d'application des revues. Les jeunes v débutent avec succès, et pour leurs coups d'essai veulent des coups de petits maîtres. De jour en jour plus entraînés et plus avertis, ils vont du couplet à allusion à la véritable scène, et ei public applaudit justement à ces progrès.

Cette semaine, MM. Bouffard et Ferrus tiennent le plateau, avec une fantaisie « de Bric et de Broc », pétillante et joyeuse sans recherche, gaie sans trivialité, et d'un sens local très sûr.

Les interprètes sont maintenant des spécialistes éprouvés. La grâce alerte et souple de Mlle Chabry, de ses camarades Delcher et Deroye; la verve et la composition joyeuse MM. Garrigue, Ramas, Busquet, Reinal et Verva concourent à assurer l'accueil chaleureux et mérité.

Tous les jours, sur la scène : « De Bric et de Broc », revue en quatre tableaux de MM. Bouffard et Maurice Ferrus, interprétée par MM. W. Garrigue, Ramos, Reinal, Busquet, Verva et Mmes A. Chabry, Delcher, Deroye.

**THEATRE-FRANÇAIS**

Mardi et jours suivants, avec matinée; jeudi 9 et dimanche 12 courant, le triomphe du théâtre Edouard-VII, avec ses artistes, ses costumes, dans « la Folle nuit », conte galant en trois actes, mêlé de couplets de Félix Gandéra et Moucy Xon. Au premier acte, « le Petit Troupeau, chanson authentique du dix-huitième siècle, immense succès de rire, avec les artistes qui ont joué la pièce à Paris. Orchestre symphonique. Vite louer.

**APOLLO-THEATRE**

Mardi, soirée de grand gala, première création de la saison à Bordeaux, avant Paris : « Flup!... » opérette à grand spectacle en trois actes de Gaston Dumestre, musique de Joseph Szulc, qui viendra diriger la première représentation. Interprétation remarquable avec Frantz Caruso, André Chambon, Mario, Lya Ceddès, Bédué, René Gamy, Mme Lejeune, Suire, M. Laban, Lambrette, Triel, Marcelly, Boge, Geslin, Gralvil, Franceschini, Boucher et Mlle Lucy Raymond dans le rôle de Maud Archibald. Ballet Belloni. 24 danseuses, et ses 8 sujets : Andrée Mary, Marguerite Andréa, et Yvette Soleil. Au deuxième acte, le Tango, dansé par F. Caruso et Lucy Raymond; deux ballets hindous réglés par M. Belloni : le Colin-Maillard, par MM. Mario, D. Bédué, René Gamy, Suire et tout le personnel chorégraphique. Au troisième acte, le Fox Trot, dansé par André Chambon et Lya Ceddès. 40 choristes, 30 musiciens. Dimanche, matinée. On loue pour les dix premières représentations.

**THEATRE DES BOUFFES**

C'est vendredi, samedi, dimanche matinée et soirée que M. G. Zeller viendra créer « Monsieur César », écrivain public », la jolie pièce en trois actes de Miguel Zamacois, qui a été le plus grand succès de l'année au théâtre de l'Odéon. L'interprétation remarquable spécialement choisie par M. Miguel Zamacois, l'auteur applaudi des « Bouffons », de « la Fleur mystérieuse » assurera à Bordeaux le succès de « Monsieur César ». On loue pour les 4 galas.

**TRIANON-THEATRE**

C'est décidément un énorme succès que la délicieuse comédie d'Artus, « Cœur de Moineau », qui est jouée à la perfection par Jean Harley et Jane Lobis, amoureux sincères et vibrants; par Cécile Darclée, émotive et somptueuse; Dorival et Guise, fantaisistes et amusants, et toute une interprétation remarquable. Mêmes succès pour les dernières représentations. Jeudi, matinée. — A l'étude, « Notre Jeunesse », de Capus.

**SCALA-THEATRE**

« Miss Detective », — Une troupe d'artistes remarquables contribue au succès croissant de la charmante opérette de Scotto. Le public ne se lasse pas d'applaudir Mmes Marguerite Girard, Nancy-Bannière, Volney; MM. Maurice Fleury, Defay, Lolé, Kamil, Martin et l'inénarrable Héval. Location sans frais à la Scala.

**THEATRE MOLIERE**

Salle Franklin, 21, r. Vauban, direct. Grangier : samedi 11, soir; dimanche 12, mat., « Un Client sérieux » de Courteline, et « la Cagnotte », de Labiche. Jeudi 16, mat. class., « Le Bourgeois gentilhomme », de Molière. Loc. Bermond.

**ALCAZAR-THEATRE**

Samedi 11 et dimanche 12 octobre, « la Fille des Chiffonniers », avec M. P. Cerny dans le rôle de Bamboche; Mme Sablot-Clarence, Thérésa la Catalane, et M. G. Roche, mère Moscou. Mardi, mercredi et jeudi, cinéma, avec « Mascamor » (6e épisode).

**LES VEILLEURS**

Mercredi, à quatre heures, à la salle Bermond, 9, rue Sainte-Catherine, séance organisée par la Société les veilleurs. Prendront la parole : Auguste Pujolle, Jacques Trief et Charles Larronde. Intermède de musique et de récitation.


**Les Parfums Bichara sont partout**


# SPECTACLES

MARDI 7 OCTOBRE

**APOLLO.** — 8 h. 30 : Flup !
**FRANÇAIS.** — 8 h. 30 : La Folle Nuit.
**TRIANON.** — 8 h. 30 : Cœur de Moineau.
**SCALA.** — 8 h. 30 : Miss Detective.
**ALHAMBRA.** — 8 h. 30 : De Bric et de Broc, rev.
**SKATING-PAL.** : Pat. à 2 h.; pat. et bal à 8 h. 30.


**COIFFURES de ville, de soirées, ondulations, COIFFURES artistiques pour photos, allez chez Henry, 46, Chapeau-Rouge. Tél. 1071**

**OIGNON DU PIED**
BAUME DALET - REMÈDE UNIQUE
Empêche la Déformation Prix : 3.50
Supprime la Douleur Franco Poste
Laboratoire DALET, 1, Avenue de Villiers, PARIS
Dépôts : BORDEAUX, Grande Pharmacie Saint-Projet; Pharmacies Galié, place des Capucins; Tranchard, 20, cours Portal; Rejon, 86, rue Fondaudège. — AGEN : Grande Pharmacie Domergue.


# Informations

**Ravitaillement civil**

Mercredi 7 octobre courant, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, des fromages, des pommes dans les marchés ci après :

Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons, marché St-Martial, marché de la place Amédée-Larrieu et à l'école de la place Montaut, à La Bastide, entrée rue de l'Ecole :

Oignons, 50 c. le kilo; carottes, 50 c. le kilo; pommes de terre, 40 c. le kilo; fromage de gruyère, 1 fr. 50 le quart; fromage dit du Cantal, 1 fr. le quart; pommes, 0 fr. 30 le demi-kilo; châtaignes, 0 fr. 55 le demi-kilo.

**Banque populaire**

On nous informe que la préparation de l'organisation de la Banque populaire se poursuit avec activité.

Dès que le capital nécessaire aura été complètement souscrit, et il est sur le point de l'être, le directeur sera nommé et l'assemblée générale constitutive sera convoquée.

On espère qu'elle pourra l'être avant la fin du mois.

La commission d'études s'est réunie jeudi, à la préfecture, sous la présidence de M. Charles Cazalet, assisté de MM. Philippart, Olivier Chaumette, de Berry et Audoy, chef de division à la préfecture.

Elle a été unanime à approuver toutes les dispositions qui avaient été prises jusqu'à présent et qui l'ont été avec les conseils éclairés de M. de Raucourt, le directeur de la succursale de la Banque de France, et elle a décidé d'adjoindre à ses travaux M. D.-G. Mestrezat, membre de la Chambre de commerce, et Paul Carde, président du Syndicat du bâtiment.

**Des livres pour l'Alsace et la Lorraine**

La Ligue française, qui organise de petites bibliothèques d'ouvrages français pour accompagner les cours d'adultes dans toutes les communes d'Alsace et de Lorraine, remercie tous les généreux donateurs qui lui ont déjà envoyé des milliers d'ouvrages.

Ces 4,600 villages réclament environ 100,000 volumes. La Ligue fait donc un nouvel appel à tous ceux qui s'intéressent à nos magnifiques provinces, aux particuliers, aux éditeurs, aux auteurs, à tous ceux qui, à défaut d'ouvrages, veulent bien adresser des fonds dans le même but (237, boulevard Saint-Germain).

Les dévoués délégués de la Ligue dans toute la France sont priés de contribuer activement à la patriotique récolte.

**Concours de pêche à la ligne**

La Société l'Amicale des pêcheurs à la ligne de Bordeaux organise son grand concours d'automne entre sociétaires pour le dimanche 19 octobre courant, à Laubardemont. Ce concours promet d'être aussi brillant que celui du printemps dernier, qui fut le premier organisé par l'Amicale depuis la guerre, et qui réunit sur les bords de l'Isle plus de 130 concurrents. Le concours est doté de 100 fr. de prix en espèces, de médailles et nombreux lots en nature.

Les anciens sociétaires qui étaient encore mobilisés il y a six mois et qui sont maintenant revenus dans leurs foyers sont priés, à défaut de convocation personnelle pour défaut d'adresse, de se faire inscrire comme par le passé au siège de la Société.

Les inscriptions sont reçues : à Bordeaux, brasserie Bordelaise, 13, cours d'Albret, jusqu'au vendredi soir 17 courant, dernier délai; à Libourne, aux Pervents du roseau, café Vallois; à Coutras, chez M. Daurios, garde-pêche de la Société, 123, cours Gambetta, jusqu'au jeudi 16 courant.

### Annuaire de la Gironde 1920

**(2 EDITIONS)**

**1o Département de la Gironde. Prix de souscription : 8 fr.**

**2o Département de la Gironde et départements circonvoisins. Prix de souscription : 13 fr.**

Les demandes de souscription devront parvenir **avant le 25 octobre 1919** par correspondance adressée à M. le Directeur de l'« Annuaire de la Gironde », péristyle du Grand-Théâtre, place de la Comédie, Bordeaux.

# COMMUNICATIONS

**CHEMINS DE FER**

CHEMINS DE FER DU MIDI. — La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le jeudi 9 octobre les expéditions du P.-L.-M. inscrites dans le groupe II, du n. 401 au n. 550, et dans le groupe III, du n. 3,001 au n. 5,000.

Elle acceptera également, le vendredi 10 octobre, les expéditions à destination du P.-L.-M. inscrites dans le groupe II, du n. 551 au n. 650, et dans le groupe III, du n. 5,001 au n. 6,900.

**GROUPEMENTS CORPORATIFS**

SYNDICAT DES OUVRIERS TRANSPORTEURS-CAMIONNEURS. — Réunion générale extraordinaire dimanche 12 octobre, à deux heures de l'après-midi. Bourse du travail.

**GROUPEMENTS MUTUALISTES**

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS L'UNION DU LOT-ET-GARONNE. — Assemblée générale trimestrielle samedi 11 octobre, Athénée municipal, à vingt heures trente.

**ASSOCIATIONS DIVERSES**

FEDERATION DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS MOBILISES (Section de Bordeaux). — Les membres de cette Fédération, réunis le samedi 27 septembre, dans l'un des salons du café de l'Opéra, sous la présidence de M. de Ducla, ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Création de la banque de la Fédération des C. I. M. à Bordeaux.

La souscription à l'émission des actions immédiatement ouverte se monte à 225 actions. En outre, les camarades absents à la réunion et qui seraient désireux de souscrire sont priés de s'adresser aux membres du bureau.

A l'issue de la réunion, les vœux suivants ont été émis :

1. Qu'une conférence de propagande soit faite à Bordeaux, dans le plus bref délai possible, par le comité central.

2. Que la formation définitive de la banque soit effectuée sans retard.

3. Enfin, que tous les camarades, commerçants et industriels de Bordeaux et de la région, qui ont été mobilisés, ainsi que les veuves de commerçants et industriels qui sont morts pour la France, adhèrent à la section pour augmenter le crédit et la force du groupement des C. I. M.


**ADAMS Pure Gum** *Indispensable aux Fumeurs*

**606 et Néo-606**

La syphilis et ses complications : **PARALYSIES, affections de la PEAU, etc.** sont guéries à **l'INSTITUT SEROTHERAPIQUE DE BORDEAUX, 25, rue Vital-Carles**, le premier créé dans le Sud-Ouest pour l'application du 606. Des méthodes nouvelles assurent la guérison rapide des **RETRECISSEMENTS, BLENNORRAGIES, METRITES, etc.** Brochures et renseignements gracieux.


### ÉTAT CIVIL

DECES du 6 octobre

Maurice Machet, 4 ans, cité Redon, 6. Marie Palasson, 22 ans, rue Bouquière, 4. Veuve Chapeyroux, 30 ans, rue Naujac, 203. Marie Philippon, 39 ans, rue Lugéol, 28. Mme Sabathé, 45 ans, rue de Talence, 6. Léger Etcheverry 50 ans, rue J.-J.-Rabaud, 94. Veuve Desplas, 69 ans, allées Damour, 51 bis. Mme Poeydebasque, 78 ans, rue de la Gare, 14. Etienne Brun, 86 ans, cours Saint-Louis, 54. Veuve Marin, 88 ans, rue Mallet, 18.


**CONVOI FUNÈBRE** M. Frédéric Herriberry, M. et Mme Roger Herriberry et leur fils, Mlle M. Herriberry, M. H. Greloud et ses fils, M. et Mme Coulaud et leurs enfants, Mlle A. Herriberry, en religion sœur Emilie; les familles Lebrat, Bert, Herriberry, Lacour, Eymard, Davies, E. Blanchard, A. Garceau, C. Turrel, L. Métayer, A. Segol et Peltier, L. Iguzquiza, veuve A. Lapuyade prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme

## LA MUSIQUE

# « SALAMMBÔ »

Lorsque le rideau tomba, après la première de « Salammbô », quelques lecteurs enthousiastes du livre parlèrent de profanation. La musique de Reyer parut à certains irrespectueuse, et le compositeur, à les entendre, méritait d'être condamné pour crime de lèse-chef-d'œuvre. Ces fervents admirateurs ignoraient sans doute que Flaubert lui-même, hanté par le désir de tirer un opéra de « Salammbô », avait, de propos délibéré, émondé copieusement son roman et bâti un scénario qu'il destinait à Verdi. Rien de plus étrange, à la vérité, que cette ébauche de livret. Peu habitué à cette besogne (le théâtre ne lui réussit guère) l'auteur de « Mme Bovary » ne recula pas devant des mutilations et des arrangements propres à contenter les goûts du public en matière lyrique. L'écrivain, qu'on ne soupçonnait passaccommodant, avait donc imaginé Mathô poursuivi par une Taanach rajeunie pour les besoins de la cause, et follement amoureuse. Salammbô, au contraire, restait insensible à la flamme du mercenaire lybien. Pour conclure, Taanach, dédaignée, jalouse et irritée, poignardait traîtreusement Mathô. Cette version mélodramatique, conçue vers 1864 (deux ans après l'apparition du roman), devait être mise sur pied — et sur pieds — par Théophile Gautier. En 1872, Gautier quittait cette vallée misérable sans avoir écrit un hémistiche du livret. Tenace, Flaubert se retourna vers Catulle Mendès, mais sans plus de succès. De guerre lasse, le père de « Salammbô », qui avait définitivement choisi Reyer comme collaborateur, demanda au musicien de lui procurer un librettiste. Reyer indiqua Camille du Locle. L'auteur du poème de « Sigurd » fut agréé, et, muni d'un canevas et d'instructions, se mit au travail. Bien vite, le compositeur recevait le « Festin des Mercenaires », la « Scène des Colombes », puis le livret presque entier. Les feuillets de la partition commençaient à s'entasser quand Flaubert mourut. Reyer, découragé, repoussa le papier rayé et lâcha la plume. Quelques confrères, sans le vouloir, du reste, vinrent secouer la torpeur du musicien. Croyant qu'il avait abandonné tout à fait « Salammbô », ils songèrent à tirer parti de ce riche sujet, et l'héritière de Flaubert allait se laisser tenter par des offres alléchantes, quand Reyer fit opportunément valoir ses droits.

* * *

Les directeurs de la Monnaie de Bruxelles, Stoumon et Calabrési, avaient recueilli « Sigurd », refusé à Paris. Reconnaissant, Reyer leur offrit « Salammbô ». La première eut lieu le 10 février 1890, avec Mme Caron, MM. Sellier, Vergnet, Renaud, Sentein et Bouvet dans les principaux rôles. Le succès fut immense. A propos de Mme Caron, le musicien déclara : « Je veux que cette sublime artiste rapporte mon œuvre à Paris dans son manteau. Elle m'ensevelira dans son triomphe, car je n'écrirai plus rien. »

Reyer, presque septuagénaire, eut la sagesse de tenir sa parole. « Salammbô » clôt la série de ses œuvres.

Le 16 mai 1892, après Bruxelles et Rouen, Paris faisait fête à « Salammbô ». Les directeurs de l'Opéra, Bertrand et Campocasso, se montrèrent munificents. Ils n'hésitèrent pas à engager une somme importante (300,000 francs, dit-on) pour monter l'ouvrage. Mme Caron, MM. Renaud et Vergnet reprirent les rôles qu'ils avaient créés. M. Delmas succédait à M. Sentein, et M. G. Beyle à M. Bouvet. Enfin, Mathô était chanté par un jeune ténor, transfuge de l'Opéra-Comique, M. Saleza. C'est lui qui eut l'idée du jeu de scène à grand effet de l'escalier.

« Salammbô » fut joué à Bordeaux le 24 janvier 1894, sous la direction Gravière, avec la distribution suivante : Mlle Martini (Salammbô), MM. Bucognani (Mathô), Villa (Shahabarim), Albers (Hamilcar), Sévelhac (Spendius), Javid (Narr'Havas), Duvernet (Giscon), Cadio (Autharite). M. Haring dirigeait l'orchestre. M. Foy avait stylé les chœurs. Les décors étaient brossés par MM. Artus et Lauriol.

* * *

Flaubert convint tardivement que, dans son livre, « le piédestal était trop grand et qu'il aurait fallu cent pages de plus relatives à Salammbô seulement ».

Le compositeur et le librettiste, qui connaissaient ce regret, ont donc volontairement placé l'héroïne au premier plan. La fille d'Hamilcar domine l'œuvre, et Tanit, dont elle est la prêtresse, la domine plus encore. Tanit, personnification de la lune, protectrice de Carthage, adorée du peuple, plane, invisible et présente, sur les personnages, et conduit l'action. Elle a pour elle une phrase qui paraît fréquemment dans la partition :

Ainsi, la déesse lunaire décèle sa mystérieuse influence. Tantôt, au moyen d'un rappel de ce signe musical, elle prévient l'héroïne du péril; tantôt, dans les moments où l'amour pourrait lui faire oublier sa mission, elle lui montre le devoir.

Un autre motif, celui du Zaïmph, le manteau sacré de Tanit,

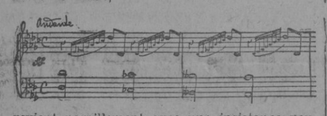

revient pareillement avec une insistance voulue tout le long de l'œuvre qu'il ouvre et à laquelle il met le point final.

Reyer a usé avec habileté de ces deux thèmes, dont le retour est logique, car, à la vérité, une bourse au manteau forme le fond de l'ouvrage. C'est le manteau de Tanit, objet de pieuse vénération, dérobé par Mathô, que la Judith carthaginoise doit reconquérir. Elle y parvient. La cité n'est plus en danger. Le rideau peut descendre sur les acteurs du drame : Tanit est satisfaite ! Il s'ensuit que cette adoration perpétuelle d'une idole et de son voile confère à la partition une teinte de mysticisme qui a fait prononcer à son sujet le mot d'oratorio. Peu importe le titre qu'on lui donne, il n'en est pas moins certain qu'elle est d'un musicien noble et inspiré. Il visa et atteignit parfois, dans cette œuvre capitale, une unité et une grandeur dignes des maîtres les plus admirés.

Sans doute, les amateurs d'« airs » furent surpris de ne pas trouver dans « Salammbô » de morceaux à détacher. Est-ce à dire que Reyer, dans son désir de suivre le drame de près, de le commenter, de le colorer grâce à d'heureuses combinaisons instrumentales, ait laissé l'orchestre submerger les voix ? Non. Il y a du chant dans « Salammbô », et même du chant supérieur, si l'on peut dire. Outre l'adieu mélancolique aux Colombes, fort connu, il y a la phrase si belle de Salammbô à son entrée, et son invocation à Tanit; la phrase émouvante de Mathô :

Ne les détourne pas, ces regards radieux,

contenue dans le beau duo de la tente, et maints autres passages et pages ravissants, d'un style très pur, que vous retrouverez ou découvrirez, puisque les directeurs du Grand-Théâtre de Bordeaux ont tenu à sortir des cartons cette œuvre de grand mérite, trop longtemps délaissée.

Henri BOULARE.

## Faux départ des hirondelles

Chaque année, à pareille époque, les gentilles hirondelles, hôtesses charmeuses de nos cités, émigrent, on le sait, vers de plus hospitalières régions pour y passer leur hiver.

Les deux grandes routes les plus suivies par les oiseaux migrateurs qui se rendent d'Europe en Afrique en cette saison sont notre littoral de l'Atlantique et les bords de la longue botte italienne.

Or, pour notre littoral, il se produit en ce moment un fait qui, pour n'être pas des plus exceptionnels, est rarement aussi marqué.

Les mauvais temps qui viennent de sévir en Espagne et qui ont provoqué les terribles inondations par trombes d'eau que nous avons relatées, ont littéralement « bouché » les passages pyrénéens aux oiseaux migrateurs, qui se heurtent à des brumes persistantes fort épaisses.

Et c'est pourquoi, après avoir vu ces temps-ci des milliers et des milliers d'hirondelles suivre au ras des dunes, du nord au sud, en leur vol rapide et gracieux, tout le littoral de la Côte d'Argent jusqu'à Hendaye, on vient de les voir remonter notre continent en sens contraire, du sud au nord, fort désemparées, comme si, hélas ! le printemps était revenu pour elles et pour nous.

Samedi dernier, notamment, ce contre-passage fut des plus intenses. Les rues de Dax, par exemple, étaient pleines, au ras du sol, de ces pauvres oiselets transis de froid, qui se laissaient approcher par les passants et les véhicules. Et quant aux maisons de toute la côte, elles ont reçu la visite désespérée de ces malheureuses émigrantes jusque sous les vérandas, voire dans les appartements.

On en a réchauffé plusieurs toutes transies, à la douce chaleur des foyers landais, et des jeunes Landaises leur ont rendu leur liberté, le lendemain, non sans leur avoir mis le traditionnel petit rubannet de soie blanche au cou ou à la patte, pour la lointaine Afrique.

Captif au rivage du Maure,
Un guerrier, courbé sous ses fers,
Disait : Je vous revois encore,
Oiseaux ennemis des hivers...

Les mânes de Béranger ont dû être contents.

Maurice MARTIN.

## UNE INNOVATION de la préfecture de police

La préfecture de police vient de décider qu'en attendant que le contingent des gardiens de la paix fût augmenté, des rondes seraient effectuées toutes les nuits par des automobiles dans lesquelles auraient pris place des agents et des inspecteurs. Cette mesure était indispensable, les attaques nocturnes s'étant multipliées depuis quelques mois dans des proportions particulièrement impressionnantes. Pareils attentats s'étant également répétés en Amérique de façon inquiétante, ce sont les particuliers eux-mêmes qui ont décidé de faire leur propre police.

Le journal hebdomadaire J'AI VU, qui est à l'affut de toutes les actualités, consacre, dans son numéro du 10 octobre, à cette question d'un intérêt que l'on peut qualifier de vital, une double documentation — illustrée et rédactionnelle — de première valeur. Ce même numéro se recommande par la diversité et l'intérêt de toutes ses rubriques, par le caractère complètement inédit des photographies qui y sont publiées. Théâtre, modes, sports, reportages, sciences vulgarisées, contes et nouvelles, tel est l'ensemble des dites rubriques. Cet ensemble fournit au lecteur la distraction la plus saine, pour le plaisir des yeux comme pour celui de l'intelligence. Voici un bref aperçu du sommaire de son prochain numéro : Le centenaire d'Offenbach et la reprise de la « Belle Hélène » ; les commis-voyageurs allemands; les religieuses sur le mont Kemmel; la grève des cheminots; les deux équipes françaises de football qui ont eu le plus à souffrir de la guerre, Perpignan et Bayonne; Joffre chez Mangin; l'Ecole Bernard-Palissy, pour ceux qui veulent connaître l'art de la céramique, etc. ; enfin une nouvelle du délicieux conteur au talent prestigieux Léo Larguier complète ce numéro du 10 octobre, qui contribue plus que jamais à maintenir J'AI VU au point de perfection qu'il a atteint.

En vente 60 centimes, le vendredi, dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

## Le Carnet de la Femme

*The Lady's Book*

Nous avons parlé des robes, des manteaux, des chapeaux et même de la *mode masculine;* cette chronique visera principalement *nos coiffures*. Disons tout de suite qu'elles varient à l'infini : il y a la coiffure plate avec chignon bas, — raie au milieu du front ou sur le côté, — ondulations souples et à larges vagues, la coiffure haute avec torsade dégageant la nuque et formant un nœud de coques « soufflées » au sommet de la tête; la coiffure « mode » qui exige les cheveux tirés en arrière et toute une combinaison de bouclettes, d'ondulations, de bouffants adoucissant les traits; enfin la coiffure à macarons de nattes fines sur les oreilles, ruban formant « ferronnière », ou bien la coiffure à la « Jeanne d'Arc » ou aux enfants d'Edouard. Mais quelle hardiesse, quels traits impeccables, quelle jeunesse exigent ces trois genres.

Dans les grands salons de couture ou de mode de Paris nous voyons beaucoup la coiffure à la grecque et presque plus de chevelures *coupées* parmi les mannequins. Plusieurs jeunes femmes qui avaient consenti à ce sacrifice le déplorent aujourd'hui et inventent mille façons amusantes d'utiliser *leurs restes* pour qu'ils s'harmonisent avec les exigences de la dernière heure. Il ne faut pas oublier le rôle de la coiffure dans la toilette féminine. Ce rôle est inouï, et les coquettes le savent bien. Il n'a de comparable que celui des *cils* et des *sourcils* dans la physionomie. C'est pour cela que plusieurs lectrices se désolent, n'en ayant que peu ou en manquant. *La sève sourcilière de la parfumerie Ninon, 81, rue du Quatre-Septembre, Paris,* existe heureusement. Employez-la. Vous n'aurez rien à envier aux plus privilégiées. Quant aux jeunes femmes voulant être bien coiffées, qu'elles aillent *3, rue Huguerie* ou *30, allées de Tourny, Bordeaux, chez MM. Lauga et Benais.* Elles seront émerveillées et trouveront une installation parfaite pour les massages, teintures, etc. Téléphone 10.52.

A propos des capes et manteaux de fourrure, écharpes, collets, écossaises, collerettes, manchons, réparations, transformations, *écrivez à la MAISON ZABKA, 5, COURS PASTEUR, BORDEAUX,* ou voyez ses modèles. Coupe impeccable, conscience absolue, grande complaisance.

Dans vos cheveux ou vos vêtements, n'omettez jamais de glisser quelques gouttes du *Parfum d'Arys « Un Jour viendra ».* Il est bien entendu que « ce que l'on aime en vous, madame, c'est vous-même »; mais on vous trouvera plus séduisante encore avec l'essence magique d'Arys.

ROLANDE.

Prière à la lectrice qui m'a écrit à propos d'instruments acoustiques de me redonner son adresse. J'ai les renseignements. — Rosette, un soupçon de poudre de riz blanche, rosée, naturelle, bise mauve ou ocre : *La Fleur de Pêche. Parfumerie exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris.*

## Une grève originale

Les grèves, aussi bien en France qu'en Amérique, sont, à ne pas douter, une manifestation de la volonté des individus de fournir la somme minima de travail. C'est le triomphe de la paresse. Qu'arriverait-il si les hommes, lassés de ces loisirs qu'ils se sont librement donnés, prenaient le contre-pied de ce mouvement d'oisiveté, et s'adonnaient à un travail tel qu'il puisse devenir une source de fléaux ? Il faut le demander à René Pujol, qui y répond dans le numéro de la « Baïonnette » du 10 octobre.

Cette humoristique revue hebdomadaire maintient sa bonne réputation de Conservatoire du rire, et cela grâce au talent de ces maîtres du crayon que sont : Gus Bofa, Arnac, Fabiano, Falké, etc., et ces maîtres de la plume comme de Miomandre, Pelterin et bien d'autres encore.

La « Baïonnette » pique et tue le cafard. En ces temps où la vie chère rend maussade, elle devient une nécessité.

En vente 50 centimes, le jeudi, dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde.*


**Cie française des Mines de Bor**
**CONCESSION SAINT-GEORGES**
**Siège social : 60, rue de la Victoire, PARIS**

Il est rappelé que la souscription aux 70,000 nouvelles actions ordinaires dont la création a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 juillet 1919, sera ouverte à partir du 1er octobre prochain.

Les versements devront être faits comme suit :

1° **Actions ordinaires nouvelles souscrites à titre irréductible :**

Le montant de chaque action est payable en une seule fois, en souscrivant, du 1er au 25 octobre 1919.

2° **Actions souscrites à titre réductible :**

Le montant de chaque action est payable comme suit :

**50 francs** en souscrivant du 1er au 25 octobre 1919 et le solde, soit :

**125 francs** à la répartition du 5 au 10 novembre 1919.

En cas de réduction des souscriptions faites à titre réductible, le remboursement des sommes versées sur les actions non attribuées sera effectué après la répartition.

La souscription sera ouverte du **1er au 25 octobre 1919** dans les établissements ci-après, où s'effectueront les versements aux dates et dans les conditions indiquées ci-dessus :

A Paris : MM. MIRABAUD & Co, 56, rue de Provence (de 10 à 15 heures).

A Lyon : MM. SAINT-OLIVE, CAMBEFORT & Co, 13, rue de la République.

A Genève : MM. PACCARD & Co, 3, boulevard du Théâtre; MM. DUVAL & Co, 5, boulevard du Théâtre.


# La Réception du 123e
## A LA ROCHELLE

Depuis août 1914, le 123e R. I. a ajouté de belles pages à son histoire déjà glorieuse.

A la bataille de la Marne, il enlève de haute lutte Montceau-les-Provins, ce qui lui vaut la citation suivante à l'ordre du 18e C. A. (ordre n. 13) :

Le général commandant le 18e corps cite à l'ordre du corps d'armée, le 7 septembre 1914, le 123e R. I. :

« Sous la vigoureuse impulsion de son chef, s'est courageusement porté à l'attaque de Montceau-les-Provins, s'est emparé de ce village, où il a réussi à se maintenir malgré des contre-attaques violentes exécutées par des troupes ennemies très supérieures en nombre.

» Signé : DE MAUD'HUY. »

Le régiment se distingue quelques jours plus tard à la bataille de l'Aisne, devant la ferme du Choléra, près de Berry-au-Bac, puis dans les bois de Beaumarais, devant Craonne.

C'est ensuite le stationnement dans les tranchées de Troyon, sur le chemin des Dames, où le régiment fait la connaissance de tous les engins de tranchée allemands, depuis la grenade à main jusqu'à la torpille la plus puissante; c'est la guerre de mines, c'est la lutte contre la boue, et cela pendant près de dix-huit mois.

LE MAIRE DE LA ROCHELLE SOUHAITE LA BIENVENUE AU COLONEL ROUCHON

Photo « Petite Gironde ».

En 1916, c'est Verdun, où, pendant douze jours, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, le 123e interdit toute avance à l'ennemi en tenant le bois de la Caillette et reçoit pour sa belle résistance, les félicitations chaleureuses du général commandant le groupement de la rive droite.

En Argonne, il résiste, au prix de pertes élevées, à la guerre de mines du secteur si difficile du bois de la Gruerie et du Four de Paris.

Puis, après avoir tenu et organisé pendant l'hiver les tranchées de Belloy-en-Santerre, il est appelé, en mai 1917, à l'honneur de coopérer à l'enlèvement des formidables organisations ennemies du plateau de Vauclerc (chemin des Dames) et reçoit pour ses exploits la superbe citation à l'ordre de l'armée dont voici le texte :

« Le général commandant en chef cite à l'ordre de l'armée le 123e R. I. (« Journal officiel » du 30 août 1917) :

» Sous les ordres du commandant Nodiom, appelé la veille de l'attaque au commandement du régiment, a pris un secteur en plein combat, l'a nettement élargi et amélioré, après avoir victorieusement résisté du 21 avril au 4 mai à de multiples contre-attaques. Est passé le 5 à l'offensive et a brillamment enlevé les objectifs assignés, organisant un à un tous les centres de résistance. A, en collaboration avec un régiment voisin, fait plus de 800 prisonniers et capturé un nombreux matériel de guerre, dont 14 mitrailleuses, 8 minenwerfer et 6 canons de tranchée. »

Le 123e R. I. tient ensuite secteur en Alsace et en Champagne; puis il fait partie des unités héroïques qui arrêtent dans son élan la formidable ruée déclanchée par les Boches au sud de Noyon; il barre la route de Paris, malgré de nombreux et furieux assauts. Il brise en particulier une attaque des plus puissantes au Mont-Renaud. Il y gagne une deuxième citation à l'armée qui lui donne droit à la fourragère aux couleurs de la croix de guerre.

Le général commandant la IIIe armée cite à l'ordre de l'armée le 123e régiment, le 4 juin 1918 :

« Régiment connu pour son entrain et sa magnifique tenue au feu. Intervenant dans la bataille, dans la soirée du 25 mars 1918, a sous les ordres du commandant Nodiom, puis du lieutenant-colonel Rouchon, soutenu de jour et de nuit, jusqu'au 30 mars, une lutte héroïque pour empêcher toute infiltration et tout débordement d'un ennemi supérieur en nombre, dont la progression fut ainsi arrêtée, malgré ses puissantes attaques renouvelées sans cesse. Le 30 avril 1918, chargé de la défense d'un point important du front, a soutenu avec la plus belle énergie une violente attaque allemande à gros effectifs, menée en partie par des troupes d'assaut spéciales, précédée par un bombardement d'une extrême intensité par obus toxiques et appuyée par une puissante artillerie. A, par une brillante contre-attaque, repoussé l'ennemi, lui faisant subir de lourdes pertes dans un combat corps à corps de plusieurs heures, capturant des prisonniers, huit mitrailleuses et maintenant intégralement ses positions.

» Au quartier général, le 4 juin 1918.

» Signé : HUMBERT. »

Le 123e régiment est jeté, le 31 mai, en pleine bataille pour contre-attaquer dans la direction de Soissons, mais il arrive trop tard pour participer à l'attaque et tient sur la ligne Sacouin-Vaux, luttant pied à pied pendant quatre jours, arrêtant l'ennemi à chaque ravin, parfois sans cartouches, toujours sans vivres, jusqu'aux carrières de Laversine. Ce fut une dure et meurtrière période !

Puis, c'est un séjour de plus de deux mois en Argonne, et, le 25 août, il relève, dans la Somme, une brigade canadienne et prend part à la grande offensive de l'armée Debeney. »

Il poursuit vigoureusement l'ennemi sur 30 kilomètres de profondeur, des environs de Chaulnes aux environs de Saint-Quentin, dans un terrain dévasté où le ravitaillement est très difficile, enlevant de haute lutte de nombreuses localités et un matériel énorme que la rapidité de sa poursuite ne permet pas de dénombrer :

Le maréchal de France commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est cite à l'ordre de l'armée le 123e régiment d'infanterie.

« Sous les ordres du lieutenant-colonel Rouchon, a, du 25 août au 5 septembre 1918, chassé l'ennemi sur 30 kilomètres de profondeur, fait 872 prisonniers et pris un nombreux matériel. Grâce à son élan et à son moral élevé, a supporté vaillamment les pertes et les fatigues imposées tant par les combats journaliers victorieusement soutenus que par la marche en un pays complètement dévasté par l'ennemi en retraite.

» Le 9 mars 1919.

» Signé : PETAIN. »

Après quelques jours de repos, le 123e régiment est engagé de nouveau, avec l'armée Mangin, sur la Serre, dont il force brillamment le passage aux environs d'Agnicourt, et entame une vigoureuse poursuite au cours de laquelle il enlève la côte 120 (sud de Ferrière), où il doit s'ouvrir, à la cisaille, un passage à travers des réseaux de fil de fer non détruits, et les villages de Chevrésis Monceau et de Monceau-le-Neuf, ce qui lui vaut la citation suivante à l'ordre de la première armée :

« Régiment manœuvrier et plein d'ardeur; sous les ordres du lieutenant-colonel Rouchon, après avoir, les 17 et 18 octobre, forcé le passage d'un cours d'eau marécageux dans des conditions particulièrement difficiles, a mené la poursuite avec vigueur et ténacité. Le 24 octobre, franchissant à la cisaille de forts réseaux barbelés sous un feu intense de mitrailleuses et d'artillerie, a réussi, dans un assaut brillant, allant jusqu'au corps à corps, à enlever une position fortement défendue; puis, par des attaques répétées, a bousculé l'ennemi sur une profondeur de plus de 3 kilomètres, capturant 450 prisonniers, près de 100 mitrailleuses, un canon de 77 antitank et une grande quantité de fusils, de munitions et de matériel. »

Le 11 mars 1919, le maréchal de France commandant en chef confère au 123e régiment le droit au port de la fourragère aux couleurs du ruban de la médaille militaire.

Voici quels sont les colonels qui ont commandé le 123e régiment au cours de la campagne : du 2 août 1914 au 5 mai 1915, lieutenant-colonel Hubert; du 5 mai 1915 au 9 juin 1915, lieutenant-colonel Forey; du 9 juin 1915 au 10 février 1916, lieutenant-colonel Godfrin; du 10 février 1916 au 2 mai 1917, lieutenant-colonel Erulin; du 2 mai 1917 au 7 mai 1917, colonel Nodiom; du 7 mai 1917 à ce jour, lieutenant-colonel Rouchon.

## LA COUPE SCHNEIDER

Il était intéressant de tirer un enseignement de l'abandon par tous les concurrents anglais et français de l'épreuve de la Coupe Schneider, aussi bien que de donner grâce à un document illustré inédit, les différentes phases de la course, ainsi que les principaux appareils qui y ont pris part. C'est à cette étude que s'est livrée la VIE AERIENNE ILLUSTREE, et dans son numéro du 9 octobre courant elle relate également la tentative de traversée de la Méditerranée en hydravion par le capitaine Marchal. On sait les conditions défectueuses dans lesquelles fut entrepris ce raid, que le célèbre pilote ne put terminer, malgré tous ses efforts. Dans ce même numéro sont rapportés, sous le titre « les Ailes d'Orient », les exploits de nos aviateurs du corps expéditionnaire.

En vente 1 franc, le jeudi, dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde.*

## Petite Correspondance

— A. S. 122. — 1. Non, le traitement de la médaille cesse à la mort du titulaire. — 2. Pour le moment, c'est impossible.

— F. L. 26. — Prime mensuelle de 15 fr.

— A. G. 37. — La loi dit textuellement, art. 2, paragraphe 2 : « La prime est portée à 20 fr. par mois de présence dans une grande unité (corps d'armée, division), sous les ordres des généraux commandant en chef. » Ce n'est pas votre cas; donc, à notre avis, 15 fr.

— B. B. 1890, Rosa. — C'est à la mairie que vous devez vous adresser.

— J. D., Lourdes. — 1. Pour le passeport, adressez-vous à la préfecture à Tarbes. — 2. Faire une demande au ministre des affaires étrangères.

— G. N. — Vous avez le droit de porter, en civil, à la boutonnière le ruban rouge de l'ordre serbe « Pour la Bravoure », mais avec une petite croix de la largeur du ruban.

— E. C. L. — Veuillez renouveler vos questions.

— Martial, Tarbes. — Non, vous n'avez pas droit aux primes mensuelles.

— Hirondelle, 1887. — 1. Oui. — 2. Il vaut mieux faire régler au plus tôt la question par le juge de paix.

— H. D., 34. — Non, il ne le peut pas.

— L. C., 34. — Il vous faudrait 18 mois dans un corps de troupe.

MAITRE JACQUES.

*En raison du nombre considérable de demandes qui nous parviennent chaque jour, il ne nous est pas possible de répondre par lettre à nos correspondants. Nous les prions donc instamment de ne pas envoyer de timbre pour la réponse. Rappelons que nos renseignements sont absolument gratuits.*

Me J.


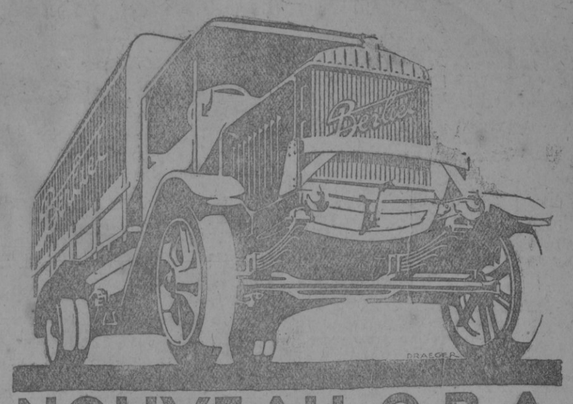

NOUVEAU C.B.A.
5 TONNES
PRIX NET
31.000 Francs
Berliet
259, Avenue Berthelot LYON
152, Av. des Champs Elysées PARIS
Demander Notice et Catalogue

LA GYNALINE
Hygiène intime de la Femme
PLUS de MALADIES — PLUS d'IRRÉGULARITÉS
*Toutes les Dames doivent faire usage pour leur toilette intime de la GYNALINE.*
Le plus puissant Préventif des Maladies de la Femme
Poudre parfumée, astringente, décongestionnante, cicatrisante.
*Entièrement soluble et ne tachant pas le linge.*
Dose : un Sachet pour une injection de 2 litres d'eau bouillie chaude.
Dépôt principal : GRANDE PHARMACIE SAINT-PROJET et toutes bonnes pharmacies
La boîte de 20 sachets : 4.40 (Impôt compris) ou Franco 4.80 les 3 boîtes 13.50 contre mandat adressé aux
LABORATOIRES FRANÇAIS DU Dr RETJO 8, r. Deguerry PARIS
SIMON, ph.
GYNALINE

NE CONSOMMEZ QUE LE
BERNA
Ce lait condensé est préparé en SUISSE par une Société française, avec des capitaux français.
Il est le plus cher, mais il est PUR; il contient MOITIE PLUS DE CREME que la plupart des laits vendus en France.
*En vente dans toutes les bonnes maisons à Paris et en Province.*
Vente en Gros :
MM FABRE Frères, 22, rue Ste-Colombe, Bordeaux
M. Amédée DUPUY, 61, chemin du Bel-Air, Angoulême

La Société NESTLÉ
FARINE LACTÉE
reprend ses livraisons.

Achetez à 0f45 chaque Volume
Marcel PREVOST — Le Moulin de Nazareth
Tristan BERNARD — Les Frères Slamois.
Abel HERMANT. — Têtes d'Anges.
Alphonse DAUDET — La Fédor.
Paul BOURGET... — Deuxième Amour.
Alfred CAPUS..... — Deux Frères.
André THEURIET — Micheline.
GYP..... — Le Prix Gontard.
M. et A. FISCHER — Une Revanche.
Marcel PREVOST — Julienne Mariée.
Claude FARRERE — La Double Méprise.
Paul BOURGET... — Profil de Veuve.
QUE PUBLIE
*Une Heure d'Oubli...*
la Collection nouvelle de l'Editeur FLAMMARION.

GAZOGÈNES
au Bois, au Charbon et aux Lignites
FORNAS, 173, boulevard Murat, 173, PARIS

HERNIE
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
Le bandage GLASER guérit la hernie.
C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.
Le bandage de M. J. GLASER, 63, Bd Sébastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître. Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement.
Allez tous voir cet éminent praticien à :
Rochefort, 9 octobre, hôtel Grand-Bacha.
Jonzac, 10 octobre, hôtel du Cheval-Blanc.
Confolens, 11, à partir de 11 h., h. Vienne.
Chabanais, 12, hôt. de la Croix-Blanche.
Ruffec, 13 octobre, hôtel de France.
Angoulême, 14 et 15 oct., hôtel des Postes.
Marennes, 16, à partir de 10 h., h. Commerce
Saintes, 17 octobre, hôtel du Commerce.
St-Jean-d'Angély, 18 oct., h. des Voyageurs.
BORDEAUX, 19 et 20 octobre, hôtel Moderne, 7, rue Buffon, près le cours Tourny.
L'éminent aide de M. Glaser recevra à :
Bressuire, 9 octobre, hôtel de France.
Lectoure, 10 octobre, hôtel de France.
Condom, 11 octobre, hôtel du Lion-d'Or.
Tonneins, 12 octobre, hôt. du Centre Pouget.
Villeneuve-sur-Lot, 13 et 14 oct., hôt. Gâche.
Agen, 15 octobre, hôtel du Midi.
Riscle, vendredi 17 oct., hôt Dumartin, gare.
Marmande, 18 octobre, hôt. des Messageries.
Nérac, 19 octobre, jusq. 1 h., hôt. de France.
Mirande, 20 octobre, hôtel Beustes.
Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacements de tous organes.

SANTAL BLANC
Le Flacon 6 fr.
F. BLANC, Phien à NARBONNE et TOUTES PHARMACIES
Seul traitement efficace.
Remède Souverain de la BLENNORRAGIE PROSTATITE CYSTITE

MAITRISE de soi, pour réussir en tout. Notice G. O fr. 20.
INSTITUT, 12, rue Bassano, PARIS.

VOIES URINAIRES
Blennorragie, Suintements, Filaments, Cystite, Prostatite, SYPHILIS Chancres, Boutons, Plaques, Ulcères, etc. GUÉRISON ASSURÉE à tous les DÉSESPÉRÉS par nouveaux traitements faciles à appliquer par le malade seul.
FORCE VIRILE rendue à tout âge aux IMPUISSANTS
LABORATOIRE des SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES
22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS

La Vogue dont jouit comme Dentifrice le *Coaltar Saponiné Le Beuf* est due à sa grande efficacité pour purifier la bouche et raffermir les dents déchaussées
*Dans les Pharmacies. — Se méfier des imitations.*

AMYDERM
GELÉE PARFUMÉE
SUPPRIME LE FEU DU RASOIR
Parfs HYALINE, 37, Faubg Poissonnière, Paris.

LIQUIDATION
de la SOCIÉTÉ des PYRITES d'ITXASSOU
VENTE AUX ENCHÈRES
LE 26 OCTOBRE 1919, à 13 heures
VILLA ROLLAND à ITXASSOU
(Basses-Pyrénées)
Mise en Vente des terrains et dépendances de la Mine d'Itxassou et de tout le matériel (pour la plupart en état de neuf), employé à l'exploitation de ladite Mine, savoir notamment :
Chemin de fer à voie étroite et wagonnets, outils de mineurs et terrassiers; marteaux perforateurs à air comprimé; compresseur Ingersoll Rand (63 HP) avec tous accessoires; conduite d'air comprimé (2000 m.); pompe centrifuge; réservoirs; 1 concasseur à mâchoires; 3 broyeurs à cylindres; bacs à pistons; tables à secousses; élévateurs, trommels; tuyauterie; câbles; Sondeuse à diamant SULLIVAN, type BEAUTY, à air comprimé ou vapeur (capacité 250 m.) diam. des carottes 24 m/m., Mobilier et articles de bureaux; literie de chantier; outillage de forges, d'ateliers; turbine 70 HP; stock de minerai brut (pyrite de fer et manganèse) matériaux provenant de bâtiments en bois et maçonnerie; etc., etc.
*La vente aura lieu par lots dont le détail sera communiqué avec tous renseignements sur demande adressée à Me ROQUEBERT, Notaire à Bayonne.*

URODONAL
rajeunit
Rhumatismes
Névralgies
Goutte
Gravelle
Artério-Sclérose
Obésité
Aigreurs
Qui veut rester jeune et éviter les rhumatismes, le durcissement des artères, l'ensablement des reins, les varices et l'obésité doit éliminer l'excès d'acide urique, ce poison de notre organisme, et faire des cures régulières d'URODONAL.
Tout enfant d'arthritique sera un arthritique. Dès son plus jeune âge, il doit prendre de l'URODONAL pour modifier son terrain et éviter les complications de l'uricémie.
L'OPINION MEDICALE :
« J'ai fait usage de l'Urodonal sur un homme d'âge moyen, souffrant d'attaques répétées de goutte. Le résultat fut très bon pendant une attaque aiguë, parce que le malade ressentit moins de douleurs qu'habituellement et, en continuant la cure, j'ai pu constater que les attaques venaient de moins en moins et avec un long intervalle de temps. »
Dr Jean SENETINER, *à Basilicanova.*
« C'est avec satisfaction que je vous informe des effets splendides obtenus avec votre Urodonal, que j'ai prescrit et que je prescris toujours avec de bons résultats dans toutes les formes de diathèse urique. »
Dr R. FAVIA, *médecin-chirurgien à Bologne.*
— Mais certainement, capitaine, si vous voulez arriver au grade de général avec une taille de sous-lieutenant, des reins à toute épreuve, un cœur jeune, des jambes souples comme à vingt ans, vous n'avez qu'à faire comme moi... Sablez l'URODONAL !... A votre santé !
Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon, franco, 9 francs; les trois flacons (cure intégrale), franco 26 fr. 50.

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE POUR LA NORVÈGE
On demande entrée en relations avec Maisons de premier ordre, champagnes, vins et autres articles pour exportation Norvège. Correspondance en anglais.
JOHNNY COLBJORNSEN A/S, Agentura vdeling, CHRISTIANIA, Norvège.

100 Pierres briquet extra 5 m/m 7 fr. franco contre remboursem. 100 LEBŒUF, 56, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (6e).
Pierres AUER kilo, 120f. Hecto, 15f. 5 m/m cent, 5f. 7 m/m cent, 7f. HARMONICAS, 30 à 120 fr. la dz. BACON, 14, r. Rambuteau, Paris

AVIS AUX VULCANISATEURS
20.000 KILOS plastique qualité supérieure, disponible de suite, à 18f LE KILO livré Paris. — Ecrire à M. le Directeur du Central Garage d'Automobiles, 34, rue Morel, à Douai (Nord).

ON demande à acheter d'occasion un CAMION à VAPEUR avec ou sans remorque, système Foddens ou autre, en bon état. Adr. tous renseignts à M. Herckelbout, r. de Rome, 11, Paris.

AUTRICHE, POLOGNE, ROUMANIE, SERBIE, TCHÉCO-SLOVAQUIE, YOUNGO-SLAVIE
Expéditions de BORDEAUX de toutes marchandises en wagons combinés et plombés, convoyés et assurés contre tous risques, au gré des expéditeurs. — Pour tous renseignements, s'adresser à PLANTADE & QUEREILLAC, 6, cours du Chapeau-Rouge, BORDEAUX. — Téléphones 12.01 et 22.31.

ANGLAIS Ouverture cours 15 octobre, 20 à 21 h. Lundi, vendredi. S'inscrire 9, rue du Temple. — 30 francs par mois.

606 TRAITEMENT de la SYPHILIS contrôlé par l'analyse du sang. Rétrécissements, Cystite, Prostatites, etc. INSTITUT SEROTHERAPIQUE du SUD-OUEST 23, Cours de l'Intendance, Bordeaux.

IMPUISSANCE
GUERISON RAPIDE ET A TOUT AGE
par les WIRRILL, 11.35 frc

# WRIGLEY'S

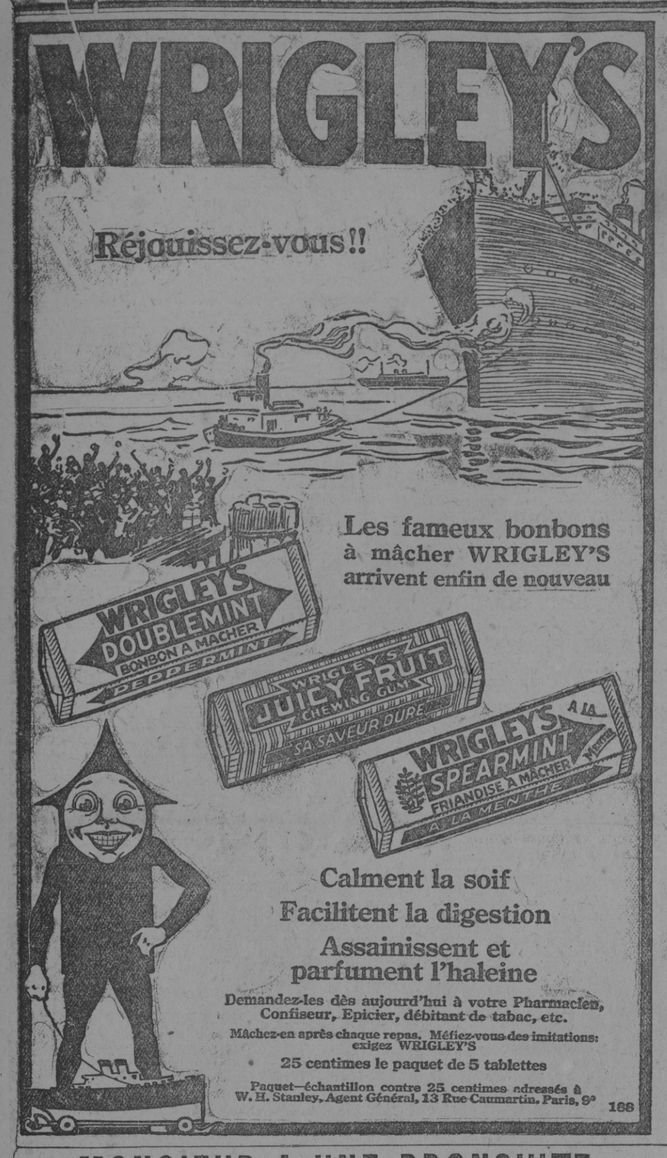


Les fameux bonbons à mâcher WRIGLEY'S arrivent enfin de nouveau

**Calment la soif**
**Facilitent la digestion**
**Assainissent et parfument l'haleine**

Demandez-les dès aujourd'hui à votre Pharmacien, Confiseur, Epicier, débitant de tabac, etc.

Mâchez-en après chaque repas. Méfiez-vous des imitations: exigez WRIGLEY'S

25 centimes le paquet de 5 tablettes

Paquet—échantillon contre 25 centimes adressés à W. H. Stanley, Agent Général, 13 Rue Caumartin, Paris, 9e — 168

# MONSIEUR A UNE BRONCHITE

**— Monsieur a une bronchite ; je vais chercher des remèdes.**
**— Ne te dérange pas, mon vieux Baptiste, je n'ai besoin de rien autre que du GOUDRON-GUYOT.**

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 3 fr. le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour** — et guérit.

*P. S.* Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

# LA TEINTURE IDÉALE

*permet aux MÉNAGÈRES*

de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

Adresse : TEINTURE IDÉALE, 55, place de la République, LYON

# PLAIES VARIQUEUSES

*Ulcère, Eczémas, Maladies de la Peau,* Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement GUERIS, — même en travaillant, — par le NOUVEAU TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF

Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (Q. I.), Spécialiste, 46, rue des Faures, à BORDEAUX

**DIVORCES** Enquêtes en tous pays. Ag. DE VERTURY, Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dr (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

FORCES INCONNUES Avec la RAYONNANTE, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne *à votre volonté*, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris. Son livre N° 56. GRATIS

## SOCIETE ANONYME DES HAUTS FOURNEAUX & FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON

Au capital de 5,850,000 francs

*Siège social à PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)*

# EMPRUNT

**de 100,000 Obligations 6 %**

*(Autorisé par Décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 1919)*

**PRIX D'ÉMISSION : 500 FRANCS**

INTÉRÊT : 6 %

soit 30 francs par an et par obligation, sous déduction des impôts

*COUPONS SEMESTRIELS*

*payables le 1er avril et le 1er octobre de chaque année*

Titres nominatifs ou au porteur, au choix du souscripteur

Jusqu'au 10 octobre 1919, extrême limite, faculté de souscrire par préférence à titre irréductible réservée aux Actionnaires et Obligataires actuels de la Société de Pont-à-Mousson à raison d'une obligation nouvelle pour chaque titre ancien possédé, action ou obligation. En dehors de ces souscriptions irréductibles, les Actionnaires, Obligataires et toutes autres personnes pourront souscrire à titre éventuel jusqu'à concurrence du disponible.

**AMORTISSEMENT**

Remboursement au pair des obligations à partir du 1er octobre 1925 suivant un tableau d'amortissement imprimé au dos des titres, le dernier remboursement devant être effectué au plus tard le 1er octobre 1964.

La Société se réserve le droit de procéder à des remboursements anticipés par tirages au sort, rachats ou autrement à partir de 1925.

Publication des numéros des obligations sorties dans le mois qui suivra le tirage fait à l'Assemblée générale annuelle.

Il sera créé une Société civile des propriétaires des dites obligations.

*Souscription ouverte :*

A LA SOCIETE ANONYME DES HAUTS FOURNEAUX ET FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON, *9, rue Saint-Léon, à NANCY (M.-et-M.),*

ainsi que dans tous ses établissements.

Les souscriptions sont également reçues :

A LA SOCIETE NANCEIENNE DE CREDIT INDUSTRIEL ET DE DEPOTS

*à NANCY, 4, place Saint-Jean, et 44, rue des Dominicains*
*à PARIS, 5, rue d'Athènes*
*à METZ, 5 et 6, avenue Serpenoise,*

ainsi que dans toutes ses Agences et dans tous ses bureaux rattachés.

On peut souscrire par correspondance.

L'insertion prescrite par la loi a paru dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires du 22 septembre 1919.

## Avis aux pères de famille

Des places d'apprentis rétribuées sont en ce moment disponibles pour : mécaniciens-imprimeurs, mécaniciens-papetiers, mécaniciens-lithographes et dessinateurs. S'adresser pour inscriptions gratuites et renseignements à la CHAMBRE DES METIERS, 91, rue Paulin, de 9 à 11 heures et de 2 h. 30 à 5 heures.

PRETS sur toutes garanties. P. James, 246, r. Ste-Catherine.

**PROPRIETE**

de gros rapport et d'agrément, à vendre, 50 kil. d'Agen, pr. gare, 110 hect. dont 45 vignes, bon état, tr. belle habitation. Prix 220,000f avec cheptel. Propriétaire : COQ-D'OR, boulev. Carnot, à Agen.

**MORUE NOUVELLE**

Gros, demi-gros et détail. Px de réclame; 9, rue du Soleil, 9, Bdx.

HUILES, SAVONS. On demande représent. sér., fort. remises. Boncour-Aubert, Salon (B.-d.-R.)

**ALIMENTATION**

HUILE SURFINE délicieuse, 10 lit. ..... 60f
SAVON 72 %, le seul véritable, 9pk. net ..... 37f
RAISINS DE CORINTHE 1er choix, 10 k. ..... 29f
fco c. rembours. ETABLISSEMENTS S. PAUL, pl. Sébastopol (109), MARSEILLE (fond. en 1865)

Disponible **FER-BLANC** Le Havre et Paris E. ROUCHER 15, rue du Louvre. 15. — PARIS

**Ecole de Chauffeurs** Burgalasse, 190, r. Judaïque, Bx.

ACHAT vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaiss. du Mt-de-Piété. PETIT, 29, pl. Pey-Berland. Bx.

2 c. de la Marne, cours, leçons piano, violon, mandoline.

**BACHES JOACHIM** 1er, quai des Salinières, 1er BORDEAUX Téléphone 41-24 Livraison immédiate VENTE - LOCATION - OCCASION

FERS feuillards de balles tonnellerie. HENAULT, Libourne.

**HORLOGERIE DE LA MARINE** 31, rue Esprit-des-Lois BORDEAUX (Gd-Théâtre) CHRONOMÈTRES ET MONTRES en tous genres RÉPARATIONS. SOIGNÉES GARANTIES

**RIDEAUX TOLE ONDULÉS** *VOLETS, PERSIENNES FER RIDEAUX LAMES BOIS Monte-Charges, Monte-Plats* PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE SOCIÉTÉ GUTENBERG 36 à 38, boulevard George V

Etude de Me SABATIER notaire à Alger.

## Succession Millault

**Adjudication Volontaire**

Le vendredi 31 octobre 1919, à 2 heures de l'après-midi, des fonds de commerce et immeubles ci-après, dépendant de la succession de M. Millault, en son vivant fabricant et loueur de futailles.

PREMIER LOT

**Un Fonds de Commerce**

OU INDUSTRIE

de tonnellerie mécanique et location de fûts et transports exploité à Hussein-Dey, près d'Alger, Oran et Ivry-sur-Seine, comprenant les immeubles et usines mécaniques de fabrication et de réparation, la clientèle, le matériel industriel, 30,000 fûts environ en location, les marchandises et matières premières en magasin et les stocks de bois merrains se trouvant à la Nouvelle-Orléans, d'environ un million de douelles (bois blanc et bois rouge).

La maison principale d'Hussein-Dey comprend la majeure partie de l'outillage; l'atelier de construction et un terrain d'une contenance de 2 hectares environ, sur lequel se trouvent les constructions industrielles, hangars, magasins, bureaux, logements, usine et ateliers.

Ce terrain est situé entre la route Nationale d'Alger à Constantine et l'avenue Parnet.

La succursale d'Oran comprend un grand terrain d'une contenance de 12,905 m. c. 23 décimètres carrés environ, sis quartier Saint-Charles, rue Lacépède, et sur lequel existent trois hangars avec bureaux et ateliers, ensemble un petit matériel de réparation.

Et la succursale d'Ivry-sur-Seine (Seine) comprend un terrain bâti sis à Ivry-sur-Seine, rue Victor-Hugo, nos 29 et 30, d'une contenance de 3,149 mètres carrés environ, ensemble un petit matériel de réparation.

Mise à prix : **Huit Millions.**

Consignation pour enchérir : un million, ou cautionnement pour pareille somme par un établissement de crédit connu.

DEUXIEME LOT

**Une Propriété de rapport**

ET D'AGREMENT

situés à Hussein-Dey, avenue Parnet, d'une contenance de 7 hectares et demi environ, comprenant une grande villa moderne et dépendances, vigne américaine et orangerie, puits et norias actionnés par des moteurs électriques.

Mise à prix : **400,000 francs.**—

Entrée en jouissance 1er novembre.

Les prix des deux lots sont payables comptant.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Sabatier, notaire, dépositaire du cahier des charges; à M. Gronier, 9, rue Henri-Martin, à Alger; et pour visiter, sur les lieux.

**HOTEL DES VENTES**
7, rue Voltaire, 7

**VENTE AUX ENCHÈRES**

Le Jeudi 9 octobre 1919, à 1 h. 30, par le ministère de

**Me FOURÉTIER** commiss.-priseur. rue de Grassi, 10

Une importante collection d'objets d'art ancien et moderne, chinois, japonais et annamite comprenant : Buffet crédence, panneaux, colonnes et consoles bois sculpté, guéridon et plateau avec incrustation, candélabres, bronzes, brûle-parfums, boudha, armes, porcelaines, vases, etc.

EXPOSITION

MINISTERE des FINANCES

**LIQUIDATION DES STOCKS**

Le 22 octobre 1919, à partir de 9 heures, il sera procédé par l'Administration des Domaines de Bordeaux à la vente aux enchères publiques du matériel vinaire provenant de la 18e commission des vins de Lestonnat, quai Deschamps, à Bordeaux :

1,900 fûts rhum en chêne de 500 litres environ.
1,000 demi-muids chêne de 600 litres environ.
500 fûts russes en chêne de 400 à 550 litres
400 pipes en chêne de 450 à 600 litres.
200 fûts poudriers en chêne de 185 litres.
200 demi-muids châtaignier de 600 litres.
2,500 demi-muids en chêne de 600 litres.
500 fûts rhum en chêne de 600 litres.
.60 pipes en bois blanc de 5 à 600 litres.
25,000 douelles usagées.
10,000 fonds usagés.
4,000 levures de douelles.
10 lots de cercle de fer usagés.

La vente aura lieu aux Entrepôts de Lestonnat, quai Deschamps.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Sous-Intendance militaire, 226, rue Ste-Catherine, et aux Entrepôts de Lestonnat.

Le sous-Intendant militaire, LASSERON

POUDRERIE DE St-MEDARD

**AVIS**

L'adjudication des 1,500 tonnes de billons de pin de 2 m. 05 de long et 0 m. 18 de diamètre du Parc de la Providence, qui devait avoir lieu le 1er octobre, est remise au 20 octobre.

Consulter le cahier des charges à la Poudrerie de Saint-Médard, à la Raffinerie de Bordeaux, 14, rue Fondaudège; au Parc de la Providence.

A VENDRE ustensiles de moulin, courroies, divers accessoires et deux blutoirs dont l'un de 7m de long avec vis. S'adresser à GUIONNEAU, boulanger, à La Tremblade (Char.-Infér.).

Etude de Me Gaston MORICE, Docteur en droit, notaire à Gémozac (Charente-Infér.).

**A vendre aux enchères**

le 12 octobre 1919, à quatorze heures, à la mairie de Meursac (Charente-Inférieure) :

Une propriété sise à La Groie, commune de Meursac, d'une contenance de 18 hectares environ.

Prés naturels, terres, vignes, bois, étang à poisson, chasse, maison de maître et de colon en bon état, pays d'élevage.

Pour renseignements, s'adresser à Me MORICE, détenteur du cahier des charges.

MINISTERE DE LA GUERRE

**Service des Subsistances militaires**

Adjudication, à l'hôtel de ville de Mont-de-Marsan, le samedi 25 octobre 1919, à quatorze heures : **FOURNITURE DES FOURRAGES** à la ration, nécessaires à la garnison de Mont-de-Marsan du 1er novembre 1919 au 31 octobre 1920.

Effectif : 92 chevaux.

Les pièces nécessaires pour prendre part à l'adjudication seront mises à l'appui de la demande de soumission.

Le cahier des charges et les pièces du marché seront déposés à la Sous-Intendance militaire de Mont-de-Marsan, où toute personne, à partir du 10 octobre, pourra en prendre connaissance et demander tous renseignements utiles.

Les listes de demandes d'admission à soumissionner seront closes le 17 octobre.

En cas d'insuccès, la réadjudication aura lieu le 3 novembre, à quatorze heures.

LIQUIDATION DES STOCKS

**VENTE DE CHEVAUX**

Le mardi 14 octobre 1919, à neuf heures, sur la place de l'Eglise, à Aigrefeuille-d'Aunis, vente, par le Receveur des Domaines, de 20 chevaux et 10 mulets provenant du 123e régiment d'infanterie.

Pour les conditions et le droit de priorité, consulter l'affiche.

PESSAC. Adjudication, 23 octobre, Etude Brezzi, not., corps d'immeubles imp. des Bains. — Mise à prix : 5,000 francs.

**A VENDRE**

Un remorqueur complet coque acier, fabrication hollandaise, état neuf, longueur 26 mètres, largeur 4, jauge 40 tonnes, pesée en lourd 30 tonnes, tirant maximum : 1,30, force : 60 HP, vitesse moyenne : 12 kilomètres, consommation 1,000 k. en 24 heures. — S'adresser aux Etablissements COCHARD, 188 bis, boulevard Péreire, 188 bis, PARIS.

A VENDRE Trieur Marot, ét. neuf, 4 sacs blé à l'heure. — Ecrire : POMPADOU, à Cardan.

A VENDRE, BEAU CHEVAL, 5 ans, 1 m. 58, trotteur origine. S'ad. Meyrieux, Cérons.

A V. mach. à écr. vis. bonne occ. 24, r. Rohan, r.-d.-ch.

A V. 2 Maisons à Bdx, r. Furtado, 76, et r. Esmangard, 16, ch. des Notaires, le 5 novemb. 1919 s. bais. m. à p. fixée à 10,000f p. les 2 mois. Me Motelay, nre, Bx

A V. MATERIEL DE CAFE, sur place ou à emporter. A. JANTIEU, café des Pèlerins, à Verdelais (Gironde).

A V. piano, chambre, glace, bibliothèque, matelas, pendules, lustre, armoire : 2, r. Henri-IV.

A VENDRE barriques vidanges et hautes vendanges. — FUMEAU, Blanquefort (Gir.).

A V. 2 échoppes, grand hangar, écurie, cave, grenier, lib. S'adr. 46, r. Thér.-Cabarrus, Bx.

A V. auto de Dion, 12 HP, 4 cyl., lanter., pha., tromp., pn. neuf, parfait état de marche. — PONGAUFFIER, cycles, Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne).

# PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS SUCRÉS

Prix : 3.20 la boîte.

En vente : Drogueries, Epiceries, Maisons d'alimentation.
Administration : 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

*Pour les malades (anémiés, convalescents, tuberculeux, dyspeptiques), nous préparons spécialement du Phoscao composé avec des éléments pharmaceutiques, fortifiants et reconstituants.*
*Ce Phoscao composé est vendu exclusivement dans les pharmacies.*

# E. BINOT

**Vente et Achat de Propriétés de Rapport et d'Agrément**

à CRÉON-D'ARMAGNAC (Landes)

Renseignements gratuits aux Acheteurs

## Propriétés à vendre dans l'Armagnac

**COQUETTE PROPRIÉTÉ**

Confort moderne, vastes dépendances, grand jardin potager et fruitier, vignes, champs, prairies, landes boisées, superficie totale 23,000 mètres, le tout d'un très bon rapport. Par suite de veuvage, on céderait cette excellente propriété au prix de 30,000 francs, qui en fait une occasion unique.

**A GABARRET**

A vendre 3 Propriétés
La première .... 16,000 fr.
La deuxième ... 20,000 fr.
La troisième ... 25,000 fr.
ON VENDRA SÉPARÉMENT

**PROPRIÉTÉ 1er ORDRE**

pour l'élevage, près gare, d'une contenance de 80 hectares, comprenant : maison de maître, vastes communs, fermes, jardins, bétail. Il y a trois carrières.

Prix demandé..... 100,000 fr.

**PROPRIÉTÉ**

Contenance 50 hectares

comprenant : maison de maître, maison de colon, vignes en plein rapport, prairies, terres labourables, landes boisées. Il y a 20 têtes de bétail. On céderait au prix de 65,000 francs.

Pour plus amples détails et permis de visiter, voir ou écrire : **E. BINOT**, à Créon-d'Armagnac (Landes). Grand choix d'affaires à tous prix, avec facilités de paiement.

Retenez bien cette grande nouvelle : l'oxygène guérit tous les **maux d'estomac**

**Cie D'ASSURANCES** Incendie, Accidents, demande AGENT chaque canton "LA RENAISSANCE". Siège social : 35, rue Le-Peletier, Paris.

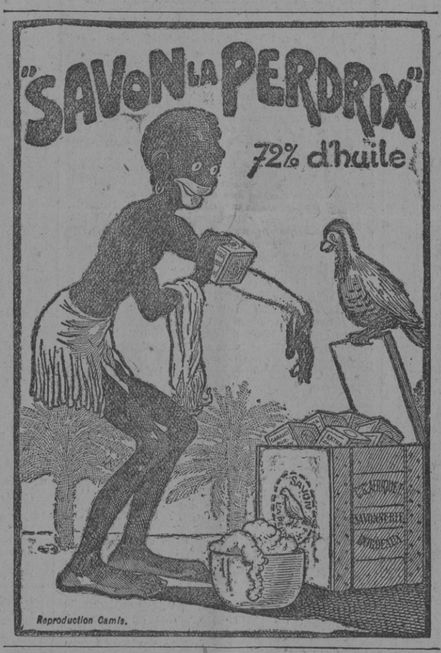


**CABINETS DENTAIRES DE PARIS**

Siège principal : Paris, 58, Boulevard St-Germain - Fondé en 1879
Directeur : F. DOUCEDAME, D. F. M. P. — D. D. S.
3, cours de l'Intendance (De 9 heures à 19 heures) Bordeaux
OPÉRATIONS PAR LA SCIENCE ET L'ART PROFESSIONNELS MODERNES

LES HEURES SANGLANTES DE L'HISTOIRE RUSSE

William LE QUEUX

**DOCUMENTS SECRETS INÉDITS**

DU SERVICE DU CONTRE-ESPIONNAGE ANGLAIS :

*« Un faux moine, criminel et érotique » chef de l'espionnage allemand en » Russie, est l'auteur de la chute des » Romanoff et de la trahison de nos alliés. »*

HISTOIRE EXTRAORDINAIRE DE

# RASPOUTINE

Le Moine scélérat

*RÉVÉLATIONS SENSATIONNELLES*

SUR

Le rôle étrange de la Tsarine. La main noire de Berlin. Comment Raspoutine empoisonnait le Tsarewitch. Le complot pour répandre des épidémies en Russie. Ce qu'on trouve dans le dossier secret de Raspoutine. Les "instructions" du Kaiser à Raspoutine. La preuve documentaire de la trahison. L'histoire véridique de la mort de Raspoutine. Etc., etc.

Un volume in-16 (12x19), net : 4 fr. 50

Chez tous les Libraires et dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE, 30, r. de Provence, PARIS

# HERNIEUX

Portez toujours votre bandage, car il est dangereux de le quitter. Le bandage élastique du doctr BARRERE, de Paris, peut se porter la nuit, il supprime toute gêne et contient instantanément toutes les hernies. Unique pour les descentes. Ceintures spéciales pour déplacement des organes. Corsolets pour hommes, démonstrations et essais gratuits. Brochure franco sur demande faite à la succursale de BORDEAUX, 8, rue Voltaire, 8.

**HOTEL DES VENTES**
7, rue Voltaire, 7

**VENTE AUX ENCHÈRES**

par le ministère de

**Me J. DUGUIT**

Commissaire-Priseur
11, rue de la Devise, à Bordeaux.

Jeudi 9 et vendredi 10 octobre, à une heure de l'après-midi, il sera vendu :

Jolie salle à manger, chambres à coucher, acajou et pitchpin; lits laqués avec leurs couches, tables, sièges, garde-robe, armoires, commode, beaux lavabos, installation complète de chambre à bain, glaces, tentures, tapis, garnitures de cheminée et de foyer, machine à coudre Singer, lustre à électricité, suspension, jolie bergère st. L. XVI, guéridon directoire, meubles de fantaisie, bibelots, coffre-fort de Bauché, batterie de cuisine cuivre, etc.

Au comptant, 10 % en sus.

EXPOSITION

A V. billard av. table marbre, 2 percolateurs, dont 1 nickelé, 1 double cuiv. roug., 1 ap. à faire les sirops. Tout en bon état. S'adres. Castillon, Petite Gironde, Brive (Corrèze).

A V. moteur gaz pauvre 14-18 HP, avec gazogène 20-25 HP, bon état. Prix très modéré. Ecr. Areye, Ag. Havas, Bordx.

A VENDRE mobilier divers, lavabos, glace, vitrine, banquette, etc., etc. S'adresser 13, r. du Manège, 2e étage

A V. jument 10 a., 1m58, tr. bien attél. Vincenot, 71, r. Leyteire.

ON DÉSIRE LOUER immédiat. pour un, deux ou trois mois, maison meublée à Bordx ou villa ou château dans rayon 6 kil. environ Bordx. Entre 1,500 et 3,000 fr. par mois. Ecrire conditions M. SEURIN, à Blaye.

A LOUER meublée ou non, belle villa à Caudéran, 6 pièces avec salle de bain, cave et débarras, chauffage central, eau, électricité, grand jardin d'agrément, potager, etc. — S'adresser de CARDENAL, 36, rue du Pont-de-la-Mousque, 36, à Bordeaux.

A LOUER. Maison meublée à Caudéran, p. boul., 10 p. eau, gaz, élec. Charvet, 5, r. Pérey.

ON DEMANDE Tourneurs, ajusteurs, fraiseurs et raboteurs munis de références d'au moins trois ans d'avant-guerre, pour travaux de mécanique générale. Se présenter ou écrire : 26, chemin Roustaing, TALENCE (Gironde).

ON DEM. une bonne lisseuse sachant faire raccommodage, 2 jours par semaine. Se prés. de 6 à 7 h., 18, rue Mably, 1er étage.

ON DEM. appart. meublé, 2 ch., salle à manger, cuisine. Ecr. Ruotte, 42, rue Leberthon.

ON DEMANDE une femme de chambre et une bonne à tout faire. S'adresser chez Mme Baril, 8, place Saint-Projet, Bx. Tr. sérieuses références exigées.

ON DEM. de bonnes ouvrières lisseuses, rue Guiraude, 4.

ON DEMANDE bonne cuisinière dans famille de diplomate polonais à Londres. Faire offres immédiatement à Mme Halperp, Grand-Hôtel, Le Moulleau (Gironde), en donnant références.

ON DEMANDE des OUVRIERS ELECTRICIENS-BOBINEURS aux Etablissements Devilaine et Rougé, 43, rue Croix-de-Seguey.

ON DEMANDE de suite très bonnes apprêteuses modistes. 6, 7 francs par jour. Maison Lolande, 17, rue du Temps-Passé.

ON DEM. j. filles PIANISTES demeur. quartier. S'adresser 68, rue Fondaudège, Bordx.

ON DEMANDE partout représ. 2 sexes gr. comm. — Ecr. FUNEL, 3, rue Sainte-Jeanne, 3, LYON (Rhône).

ON DEMANDE retraité pour bureau, courses manutention. Ec. LARA, Ag. Havas, Bordeaux

DEMANDE jne homme 15-17 ans, apprent. répar. mach. à écr., payé de suite, 17, pl. Parlement.

ON DEMANDE Ménage sérx, courant travail bar p. tenir établissement. Bons appointements Sérieuses références. — Ecrire : LEROM, Ag. Havas, Bordeaux.

DEMANDE jne Ménage métayer p. élevage d. propriété près Bdx. Ec. Anlet, Ag. Havas, Bdx.

ON DEM. machine écr. Remington 7, peu usag. Interm. s'abs. Ecr. ALLES, Ag. Havas, Bordx.

ON DEM. bonne Ménagère, sérieuse, env. 40 a., seule, b. gages. Ec. Dufo, r. Marmande, 58, Bx

ON DEMANDE Bordeaux appartement meublé à louer à partir nov. 2 ch. à coucher, 1 ch. bonne, eau, gaz, cuisine avec cuis., buand., ssl. et élect. si pos. échop. préf. Ag. s'abs. Lavergne, 1 bis, rue Martrou, Rochefort.

DEMANDE louer ou achet. mais. de 8 à 10 pièces, confortable, grand jardin, boul. ou cours. R. d. ag. A. Dulac, P. R., St-Projet.

ON demde charretier pour baladeuse. 16, rue Barrau, Bdx.

ON DEMANDE famille vacher pour vacherie moderne. LE LORET, Cenon (Gironde).

**RENAULT 1920**
Torpédo 18 HP
Démarr., éclair. électrique
**BUCHET 8 HP**
Spacieux torpédo 2 pl.
Vis. et livrable tout de suite chez MARTIN, 243, r. Judaïque, Bx.

Achèterais usine 1,500 mètres bâtis, avec 2,000 mètres environ de terrain nu, ou terrain de 3 à 4,000 mètres, dans Bordx ou banlieue proche. Ecrire offres : BELIN, Agence Havas, Bordx.

BUCHES pin p. boulang. et industrie rendues domicile. Px avantag. Ec. Vornod, Havas, Bx

BARRIQUES état neuf et demi-muids non réparés à vendre. GILBERT, 7, rue Boudet, 7, Bdx.

AUTOS Pneus neufs 815 x 105 et 12 HP Motobloc état neuf. S'ad. 6, r. Judaïque, 1er ét.

Chantiers Schauer, Bordeaux, sont acheteurs tournures de fonte. Ecr. 15, rue Tourat, Bdx.

**QUE SERA DEMAIN ?**

Brillant si vous le voulez. Armez-vous de l'outil de travail pour la lutte économique.

**MACHINES A ECRIRE**

REMINGTON, UNDERWOOD, etc. Inter-Off., 52, all. Tourny. T. 9-61.

MAITRE DE CHAI demandé connaissant à fond coupage, vinification, et libre immédiatement. Ecrire avec références et exigences à TINARRAGE, château Lardach, à Anglet (B.-P.).

Sténo-dactylo ayant sérieuses références demande emploi. Ecr. Formis, Agence Havas, Bx.

J'ACHETE TOUT : meubl., vestiaire, linges, chauss., fusils, etc. MASSEZ, 26, r. Roquelaure.

**ANVERS-Direct**

Le vapeur de 1re côte « E.-Hoël » est en charge. Fret très réduit. LAMARTHONIE, consignataire. Téléphones : 10.57 et 45.85

POMMES DE TERRE

Institut de Beauvais, 40f les 100 k. Mélangées à chair blanche, 32 fr. Pommes à cidre, 14 fr. les 100 k. Gares dépt prix par wagons de 10 ton. H. Géraud, à Brive (Corrèze).

RÉPARATION **MACHINES A ÉCRIRE** Underwood, Remington, etc. INTER-OFFICE, 52, all. Tourny. Téléphone 9.61. Livraison rapide.

SITUATION ASSUREE en apprenant *Sténo-Dactylo Anglais* 52 INTER-OFFICE 52 all. de Tourny (1er étage) Téléphone 9-61 975 emplois procurés cette année

LOCOMOBILE neuve ou d'occasion, très bon état de marche demandée, force 30 à 40 chevaux. Ecrire AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, 20, à Bordeaux.

**606 SYPHILIS** (Guérison contrôlée), Cliniques WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

OFFICIER DÉMOBILISÉ, 29 ans, sérieux, instruit, excell. réf., disp. de quelques capitaux, cherche situat. intéressée ou assoc. commle. Ec. Dernaud, au journl.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 150f VINICOLE NOUVELLE 180f L'hl au 27, rue Peyronnet L'hl au

ON DEMANDE de bonnes ouvrières brodeuses au métier et à la main. 82, r. Judaïque.

Barriques vidanges prêtes contenir. — Henault, Libourne.

**MM. CHANVRIL FRÈRES** recevront le 8 courant un nouveau convoi de chevaux de tous genres. Rue Lecocq, 37 Bordx.

# RHUMATISANTS

**Goutteux et Arthritiques**

Vous tous qui souffrez de DOULEURS, ASTHME, SCIATIQUE, NÉVRALGIE, LUMBAGO, GRAVELLE, COLIQUES HÉPATIQUES et NÉPHRÉTIQUES, vous serez guéris par le

## TRAITEMENT DU CHARTREUX

Le Traitement du Chartreux guérit *toujours radicalement ;* il ne peut avoir d'insuccès, car il s'attaque à la racine même du mal, il tamise le sang, détruit et expulse non seulement l'acide urique, témoin de la maladie, mais les toxines qui en sont les auteurs.

Le Traitement du Chartreux est un composé de plantes dépuratives absolument inoffensives ; il s'applique à tous les âges et ne nécessite aucun changement dans le régime habituel du malade.

TRAITEMENT du CHARTREUX : complet, 13 fr. 20 ; *franco* de port et d'emballage, 14 fr.

*Envoi franco d'une Brochure de 50 pages sur le* RHUMATISME *et les* DOULEURS

*Exiger* chaque flacon dans une *boîte scellée* avec le *timbre* de l'*État français* et la *Signature dom Maria.*

DÉPÔT GÉNÉRAL : Pharmacie MALAVANT, 19, Rue des Deux-Ponts, Paris. ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

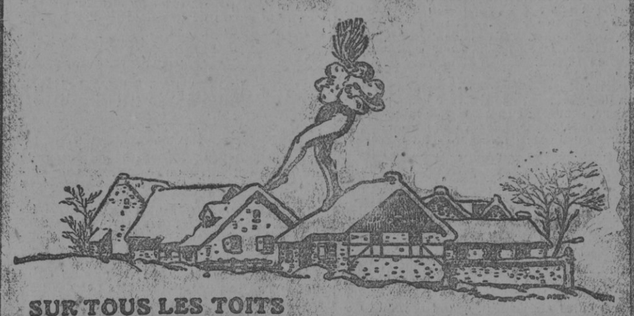

**SUR TOUS LES TOITS**

PIERROT crie à tous ceux qui souffrent de RHUMES, MAUX DE GORGE, DOULEURS, LUMBAGOS, TORTICOLIS, POINTS DE CÔTÉ, de recourir sans tarder au

# THERMOGÈNE

*Mode d'emploi.* — *Il suffit de déplier la feuille d'ouate et de la poser sur le mal en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau. Si l'on veut une action plus prompte et plus énergique, on l'aspergera avec de l'eau tiède.*

AVIS IMPORTANT. — La Cour d'Appel de Paris, par arrêt du 13 mars 1912, a condamné les contrefacteurs du THERMOGÈNE. Cependant, il est bon de s'assurer que, au dos de la boîte, se trouve reproduite l'image bien connue du *" PIERROT CRACHANT LE FEU ".*

La Boîte : 2'20 (impôt compris)

734. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

## VENTE DE TOILES FORTES EN COTON

2 millions 500,000 mètres environ

provenant des magasins de l'habillement de : ROUEN, LE MANS, VANVES, ARGENTAN, BESANÇON, BOURGES, LYON, RENNES, BORDEAUX, ALGER, TUNIS ; du centre de tannage de TOURS ; du magasin du service de santé, 10, quai de la Rapée, à Paris.

VENTE sur offre de prix par soumissions cachetées adressées au SOUS-SECRETARIAT D'ETAT avant le 20 octobre, 14 heures, date et heure auxquelles l'ouverture des soumissions sera faite en public.

Les soumissions seront rédigées sur papier timbré et placées sous double enveloppe portant la mention : « SOUMISSION POUR LA VENTE DE TOILES FORTES. »

Droit de priorité pour les départements, communes et établissements publics.

Echantillons et renseignements : au SOUS-SECRETARIAT D'ETAT, aux sous-intendances, habillement, des places désignées ci-dessus, aux établissements détenteurs, et aux principales Chambres de commerce.

NOTA. — Les toiles portées sur la Notice comme existant à CAEN-DEAUVILLE sont en réalité à ARGENTAN.

745. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

## Vente de Bois abattus, de Bois façonnés et de Bois sur pied

Vente à la préfecture de BORDEAUX, le 13 octobre 1919, à 14 heures, par adjudication publique au rabais, de bois débités et façonnés :

**SCIAGES, BILLES POUR SCIAGES, RONDINS, CHAUFFAGE,** CROUTES ET DELIGNURES existant dans diverses forêts du département de la Gironde.

Vente à la mairie de DAX, le 25 octobre, à 14 heures, par adjudication publique au rabais, de deux coupes de bois sur pied comprenant :

Forêt communale de CAMBRESSE **30 CHÊNES** | Forêt communale d'ONARD **66 CHÊNES, 2 ORMES**

Pour tous renseignements concernant le lotissement, la situation des bois, s'adresser à la Conservation des Eaux et Forêts à BORDEAUX, 9, rue Vergniaud.

## Vente en 10 lots de BARAQUEMENTS, une CLOTURE en PLANCHES et BARRES PARALLÈLES

Les soumissions seront recueillies, après enchères, à la mairie de BAYONNE, le 20 octobre 1919, à 14 heures.

Paiement immédiat. Délai d'enlèvement : deux mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction du Centre de Bois de BORDEAUX, 32, rue Vital-Carles, à BORDEAUX.

797. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

## VENTE N° 